



Portefeuillespolyvalents^{mc}

S Û R S , J U D I C I E U X E T S I M P L E S

Aperçu des fonds du compte d'épargne libre d'impôt

Ce document fait partie intégrante de la notice explicative sur le compte d'épargne libre d'impôt Portefeuilles polyvalents^{mc}.
Il ne s'agit pas d'une police d'assurance.

FONDS DISTINCTS DU COMPTE D'ÉPARGNE LIBRE D'IMPÔT (CELI) PORTEFEUILLES POLYVALENTS^{MC}

Co-operators Compagnie d'assurance-vie offre aux épargnants une vaste gamme de fonds distincts – fonds à revenu fixe, fonds d'actions canadiennes et étrangères, fonds équilibrés et portefeuilles de fonds. L'aperçu des fonds présente, en termes simples et succincts, un résumé des renseignements importants qui touchent les fonds distincts inclus dans le compte d'épargne libre d'impôt (CELI) Portefeuilles polyvalents^{MC}, un contrat individuel à capital variable. Il est conseillé à toute personne qui songe à placer de l'argent dans un fonds distinct de lire le présent document de même que la notice explicative sur le CELI Portefeuilles polyvalents^{MC}.

La politique complète de placement applicable à chaque fonds distinct est fournie sur demande.

En outre, le titulaire du contrat peut se procurer, au plus tard le 30 avril de chaque année, les états financiers audités (y compris les faits saillants de nature financière) qui présentent la situation de chaque fonds distinct au 31 décembre de l'exercice précédent, ainsi que les ratios des frais de gestion, les taux de rendement net pour chaque fonds distinct et une liste des placements où figurent tous les éléments d'actif détenus dans chaque fonds distinct. Pour obtenir les relevés et les taux de rendement, il suffit de se rendre sur le site Web de la Compagnie (www.cooperators.ca/fondsdistincts) ou de composer le 1-800-454-8061. On peut aussi obtenir tous les six mois, sur demande, les états financiers non audités du 30 juin.

Les sommes affectées aux fonds distincts sont investies aux risques du titulaire du contrat et leur valeur peut augmenter ou diminuer.

GESTION DES FONDS DISTINCTS

Le portefeuille des fonds distincts est géré conjointement par Co-operators Compagnie d'assurance-vie et ses gestionnaires de placements, à savoir Addenda Capital Inc. (« Addenda »), Fidelity Investments Canada s.r.l. (« Fidelity »), Mawer Investment Management Ltd. (« Mawer »), Placements NEI (« NEI ») et Société de Placements Franklin Templeton (« Franklin Templeton »). Ces gestionnaires fournissent les analyses de placements, effectuent la gestion active des fonds distincts et placent les ordres d'achat et de vente de valeurs mobilières. Les opérations sont normalement effectuées par l'intermédiaire d'un grand nombre de cabinets de courtage, et aucun courtier principal n'est engagé.

Addenda, dont le siège social se trouve au 800, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2750, Montréal (Québec) H3B 1X9, avait 29 milliards de dollars d'actif sous gestion au 31 mars 2012. Les Services financiers Co-operators limitée en sont le principal actionnaire avec 73,9 % des parts, alors que le Fonds de solidarité FTQ en détient 21,4 % et les dirigeants de la firme, 4,7 %.

Addenda gère les fonds suivants :

- Fonds équilibré Co-operators
- Fonds d'actions canadiennes Co-operators
- Fonds canadien à revenu fixe Co-operators
- Fonds des ressources canadiennes Co-operators
- Fonds du marché monétaire Co-operators
- Fonds d'actions américaines Co-operators

BlackRock est un chef de file en matière de gestion de placements, de gestion de risques et de services-conseils, tant pour une clientèle institutionnelle que pour des particuliers partout dans le monde. Au 31 mars 2012, la société gérait un actif de 3,68 billions de dollars US réparti parmi diverses catégories d'actif dans des comptes distincts, des fonds communs de placement, d'autres instruments de placement en gestion commune et des fonds négociés en bourse iShares^{MD}. BlackRock dessert des clients en Amérique du Nord et en Amérique du Sud, en Europe, en Asie, en Australie, en Afrique et au Moyen-Orient. Établie à New York, la société possède des bureaux dans 27 pays, et dirige

ses activités au Canada à partir de son siège social situé au BCE Place, 161 Bay Street, Suite 2500, P.O. 614, Toronto (Ontario) M5J 2S1.

BlackRock gère les indices suivants qui sont détenus dans certains portefeuilles :

- BlackRock indiciel d'obligations Univers Canada
- BlackRock indiciel d'actions canadiennes
- BlackRock indiciel d'actions canadiennes et américaines

Fidelity appartient à l'un des plus grands fournisseurs de services financiers au monde, Fidelity Investments de Boston. Elle est l'une des plus importantes sociétés de gestion de fonds communs de placement au Canada; au 31 mars 2012, Fidelity gérait un actif de plus de 67 milliards de dollars sous forme de fonds communs de placement et d'actifs institutionnels. Fidelity offre aux investisseurs canadiens une gamme complète de fonds communs de placement composés de titres canadiens, étrangers ou à revenu fixe. Les fonds Fidelity sont offerts par l'intermédiaire de divers réseaux de distribution axés sur les services-conseils tels que les planificateurs financiers, les courtiers en placements, les banques et les sociétés d'assurance.

Établie au Canada depuis 1987, Fidelity est déterminée à devenir le principal fournisseur de services de placement au pays. Elle emploie plus de 500 personnes à temps plein réparties dans ses bureaux au pays. Son siège social est situé au 438 Bay Street, Suite 200, Toronto (Ontario) M5G 2N7 et elle possède des bureaux régionaux à Montréal, à Calgary et à Vancouver.

Fidelity gère les fonds suivants :

- Fonds Fidelity Obligations canadiennes Co-operators
- Fonds Fidelity Mondial Co-operators
- Fonds Fidelity Frontière Nord^{MD} Co-operators

Franklin Templeton est une filiale en propriété exclusive de Franklin Ressources, Inc., une société mondiale de gestion de placements qui exerce ses activités sous le nom de Placements Franklin Templeton. Franklin Templeton compte plus de 600 salariés au Canada et offre des services à environ un million de porteurs de titres, ainsi qu'à plus de 150 régimes de retraite,

fondations et autres investisseurs institutionnels. Au 31 mai 2012, son actif sous gestion se chiffrait à 31,3 milliards de dollars canadiens. Gestion de placements Bissett est une unité d'exploitation de Franklin Templeton. Depuis 30 ans, Bissett fournit des solutions de gestion de placements de qualité supérieure pour le compte de particuliers et d'institutions, afin de les aider à préserver et à faire croître leur patrimoine. Sa solide équipe de professionnels compte en moyenne plus de 15 ans d'expérience dans les placements d'actions canadiennes et de titres à revenu fixe. Franklin Templeton par l'intermédiaire de Gestion de placements Bissett gère le fonds suivant :

- Fonds canadien de dividendes Bissett Co-operators

Fondée en 1974, **Mawer** est une société privée et indépendante de conseils en placement. Au 31 mars 2012, elle gérait un actif de plus de 12 milliards de dollars réparti parmi les principales catégories d'actif, pour divers particuliers et investisseurs institutionnels. Son siège social se situe au 603 - 7th Avenue S.W., Suite 900, Calgary (Alberta) T2P 2T5.

Mawer gère les fonds suivants :

- Fonds équilibré Mawer Co-operators
- Fonds d'actions canadiennes Mawer Co-operators
- Fonds d'actions internationales Mawer Co-operators

Forte d'un actif sous gestion d'environ 4,7 milliards de dollars au 31 mars 2012, **NEI** est une société de fonds communs de placement qui met à la portée des épargnants canadiens d'excellents gestionnaires de portefeuilles indépendants, par l'intermédiaire de deux familles de fonds primées : les Fonds NordOuest et les Fonds Éthiques. Son siège social est situé au 155 University Avenue, Toronto (Ontario) M5H 3B7. De plus, NEI compte la plus grande équipe interne de spécialistes des placements socialement responsables au Canada, l'équipe du Service ESG de NEI, qui analyse les enjeux touchant l'environnement, la société et la gouvernance (ESG) pour les gestionnaires de portefeuilles socialement responsables, notamment ceux des Fonds Éthiques de NEI. NEI par l'intermédiaire des Fonds Éthiques gère les fonds suivants :

- Fonds équilibré Éthique Co-operators

- Fonds d'actions canadiennes Éthique Co-operators
- Fonds d'actions internationales Éthique Co-operators
- Portefeuille Éthique Sélect revenu Co-operators
- Portefeuille Éthique Sélect conservateur Co-operators
- Portefeuille Éthique Sélect équilibré Co-operators
- Portefeuille Éthique Sélect croissance Co-operators

Note :

- Cinq portefeuilles de fonds Portefeuilles polyvalents de Co-operators détiennent des parts de fonds sous-jacents gérés par Addenda, BlackRock, Fidelity et Mawer.

Dépositaires des portefeuilles de fonds distincts ou des valeurs mobilières

Chaque gestionnaire de placement s'adresse à un dépositaire, qui détient l'actif du fonds au titre d'un contrat de dépôt moyennant rémunération. Cet actif est détenu soit à La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée, soit matériellement dans les coffres-forts du dépositaire.

Le dépositaire des fonds distincts gérés par Addenda Capital Inc. est la Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon (le service de dépositaire de la Banque Canadienne Impériale de Commerce), 320 Bay Street, Toronto (Ontario) M5H 4A6.

Le dépositaire des fonds gérés par Gestion d'actifs BlackRock Canada Limitée est State Street Trust Company Canada, 30 Adelaide Street East, Suite 1100, Toronto (Ontario) M5C 3G6.

Le dépositaire des fonds distincts gérés par Fidelity Investments Canada s.r.i. est la Compagnie Trust CIBC Mellon, 320 Bay Street, Box 1, Toronto (Ontario) M5H 4A6.

Le dépositaire des fonds distincts gérés par la Société de Placements Franklin Templeton est la Banque J.P. Morgan Canada, Royal Bank Plaza, South Tower, Suite 1800, 200 Bay Street, Toronto (Ontario) M5J 2J2.

Le dépositaire des fonds distincts gérés par Mawer Investment Management Ltd. est RBC Dexia Investor Services, 155 Wellington Street West, Toronto (Ontario) M5V 3L3.

Le dépositaire des fonds distincts gérés par les Placements NEI (Fonds Éthiques) est la Fiducie Desjardins inc., 1, complexe Desjardins, C.P. 34, succursale Desjardins, Montréal (Québec) H5B 1E4.

Politiques de placement

Notre politique de placement vise à diversifier les placements et à éviter une trop forte concentration dans un titre ou secteur particulier. Nous ne cherchons pas à investir dans une entreprise dans le but d'en prendre le contrôle ou la direction.

Des sommes minimales en espèces et des placements à court terme sont détenus par les fonds distincts aux fins de liquidité et, le cas échéant, pour des besoins stratégiques.

Les placements en obligations d'un seul émetteur se limitent à 10 % de la valeur marchande totale du fonds distinct, sauf s'ils sont garantis par le gouvernement du Canada, par l'une des provinces du Canada ou par le Treasury Department des États-Unis.

L'investissement dans un seul et même titre de participation est restreint à 10 % de la valeur marchande des actions détenues par un fonds distinct. En outre, les acquisitions des titres avec droit de vote en circulation d'un même émetteur se limitent à 10 % par catégorie de ces titres.

Pour les fonds de fonds, les limites susmentionnées s'appliquent aux fonds sous-jacents. Les placements d'un fonds distinct dans un fonds sous-jacent ne sont assujettis qu'aux limites précisées dans la politique de placement du fonds distinct. Vous pouvez obtenir de notre siège social, sur demande, un exemplaire de l'énoncé des objectifs, politiques et principes de placement, en appelant au 1-800-454-8061.

Risque

La valeur marchande d'un fonds distinct varie selon celle des éléments d'actif sous-jacents détenus et elle n'est pas garantie. En conséquence, la valeur unitaire d'un fonds distinct varie selon les changements de la valeur marchande sous-jacente. La fluctuation de la valeur unitaire ou de la valeur marchande résulte de différents facteurs.

Le plus souvent, la valeur marchande de l'actif du fonds fluctue selon la conjoncture économique et boursière, les attentes du marché à l'égard du rendement des titres détenus dans le fonds, ou encore la variation des taux d'intérêt. Les risques inhérents aux placements dans chacun des fonds distincts sont expliqués dans l'aperçu du fonds. Comme les obligations et les actions évoluent généralement dans des sens opposés, la diversification inhérente aux portefeuilles et aux fonds équilibrés de Co-operators réduit les risques normalement associés aux fonds ne comportant que des actions ou des obligations. Puisque la répartition de l'actif du portefeuille varie en fonction de la conjoncture économique, il existe un risque de répartition : le portefeuille peut détenir une pondération trop importante ou trop faible dans un ou plusieurs fonds. Cependant, le rééquilibrage périodique du portefeuille permet de réduire ce risque.

Produits dérivés

Les produits dérivés sont des instruments financiers dont la valeur repose sur la valeur marchande d'un actif sous-jacent (actions, obligations, produits de base). Les fonds distincts ne sont pas autorisés à utiliser les produits dérivés pour des besoins d'emprunts. Ils peuvent cependant recourir à ces produits dans le cas d'opérations de couverture accroissant le revenu, qui permettent de dénouer les positions prises sur les titres sous-jacents (comme la vente d'options d'achat sur des actions déjà détenues) et, dans une moindre mesure, à des fins de reproduction de portefeuilles.

Revenus

Les revenus des fonds distincts comprennent des dividendes, des intérêts et des gains en capital. Les revenus de chaque fonds distinct sont réinvestis dans le fonds et en augmentent la valeur unitaire.

FONDS SOUS-JACENTS

Les fonds sous-jacents sont des fonds de placement dans lesquels certains fonds distincts offerts au titre du contrat CELI Portefeuilles polyvalents^{MC} investissent leur actif, en tout ou en partie. Il peut s'agir de fonds distincts ou de fonds communs de placement.

Fonds qui investissent dans des fonds distincts sous-jacents

Les fonds distincts suivants investissent tout ou une partie de leur actif dans des parts d'autres fonds distincts offerts au titre du CELI Portefeuilles polyvalents^{MC} :

- Fonds équilibré conventionnel Co-operators
- Fonds équilibré dynamique Co-operators

Nous avons créé un groupe spécial de portefeuilles Co-operators adaptés aux divers profils de risque d'investisseurs : les portefeuilles de fonds Co-operators. Ces cinq portefeuilles investissent dans des fonds détenus par quatre de nos gestionnaires de fonds de placement. Les cinq portefeuilles de fonds sont les suivants :

- Portefeuille très conventionnel Co-operators
- Portefeuille conventionnel Co-operators
- Portefeuille modéré Co-operators
- Portefeuille dynamique Co-operators
- Portefeuille très dynamique Co-operators

Les cotisations versées par le titulaire sont investies selon la composition cible du portefeuille choisi (voir la section « Renseignements particuliers sur les fonds »). Nous nous réservons le droit de supprimer des fonds sous-jacents dans lesquels ces portefeuilles investissent et de les remplacer par d'autres fonds sous-jacents, selon l'évolution de la conjoncture, afin de réaliser au mieux les objectifs des portefeuilles. Pour obtenir une liste à jour des fonds sous-jacents, communiquez avec nous ou avec votre conseiller en sécurité financière.

Fonds qui investissent dans des fonds communs de placement sous-jacents

Les fonds distincts suivants sont investis entièrement dans les fonds communs de placement correspondants sous-jacents :

- Fonds Fidelity Obligations canadiennes Co-operators
- Fonds Fidelity Mondial Co-operators
- Fonds Fidelity Frontière Nord^{MD} Co-operators
- Fonds canadien de dividendes Bissett Co-operators
- Fonds équilibré Mawer Co-operators

- Fonds d'actions canadiennes Mawer Co-operators
- Fonds d'actions internationales Mawer Co-operators
- Fonds équilibré Éthique Co-operators
- Fonds de dividendes canadiens Éthique Co-operators
- Fonds d'actions internationales Éthique Co-operators
- Portefeuille Éthique Sélect revenu Co-operators
- Portefeuille Éthique Sélect conservateur Co-operators
- Portefeuille Éthique Sélect équilibré canadien Co-operators
- Portefeuille Éthique Sélect croissance canadienne Co-operators

Nous envoyons, sur demande, un exemplaire du prospectus simplifié, de la notice annuelle, des faits saillants de nature financière et des états financiers audités, ainsi que les autres documents d'information nécessaires pour les fonds communs de placement sous-jacents.

FONCTIONNEMENT DES FONDS DISTINCTS

Lorsque le titulaire investit dans le contrat CELI Portefeuilles polyvalents^{MC}, il souscrit une assurance et ne devient pas détenteur de parts des fonds sous-jacents. Co-operators Compagnie d'assurance-vie détient l'actif des fonds distincts, y compris les placements et les revenus de placement. L'actif de ces fonds est séparé de notre actif général; il serait à l'abri des créanciers si nous devenions insolvables.

L'actif des fonds distincts est investi de la façon que nous jugeons la plus efficace, selon la conjoncture, pour atteindre les objectifs de chaque fonds. Sachez que nous ne garantissons pas le rendement des fonds distincts. Assurez-vous de connaître votre tolérance au risque avant de choisir une option de placement.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie n'est pas responsable des éventualités suivantes :

- toute perte que peut subir le titulaire par suite de ses placements dans les fonds distincts;

- toute erreur de jugement, de méprise sur le droit ou les faits que nous pourrions faire quant à nos placements dans les fonds distincts;
- tout acte ou omission du titulaire concernant les placements dans les fonds distincts.

BlackRock® est une marque déposée de BlackRock, Inc., utilisée sous licence.

Fidelity Investments et Fonds Fidelity Frontière Nord^{MD} sont des marques déposées de FMR LLC.

Gestion de placements Bissett est une unité d'exploitation de la Société de Placements Franklin Templeton.

Fonds Éthiques est une division de Placements NordOuest & Éthiques S.E.C. Éthique et Fonds Éthiques sont des marques de commerce détenues par Placements NordOuest & Éthiques S.E.C.

SOURCES D'INFORMATION

- **Notre site Web www.cooperators.ca** (section sur les placements) est une excellente source d'information. Vous y trouverez les taux de rendement actuels, ainsi que la plus récente version de nos états financiers audités, les faits saillants au sujet des fonds, la liste des placements, et plus encore.
- Communiquez avec **notre Centre de contact (1-800-454-8061)** pour toute question d'ordre général ou demande de renseignements.
- Consultez **votre conseiller en sécurité financière de Co-operators**, qui saura vous donner tous les renseignements et le soutien dont vous avez besoin pour prendre des décisions éclairées en matière de placement.
- Vous recevrez, au moins une fois l'an, **votre relevé de placement** détaillé qui vous fournira des renseignements sur votre compte.

SURVOL DE L'APERÇU DES FONDS

L'aperçu de chaque fonds distinct comprend les sections suivantes :

1. Renseignements - Cette section comporte les renseignements ci-dessous.

Dans la barre du haut de la page :

- La raison sociale en entier de l'assureur; et
- Le nom du fonds distinct, soit CELI Portefeuilles polyvalents^{MC}.

En dessous de la barre du haut de la page :

- Le nom du fonds; et
- La date de préparation des renseignements.

2. Bref aperçu - Cette section présente les caractéristiques du fonds. Les renseignements qui suivent sont recueillis en date du 31 décembre 2012, sauf indication contraire.

- La date depuis laquelle les parts du fonds sont offertes aux titulaires;
- La valeur marchande du fonds;
- La valeur unitaire;
- Le nombre de parts du fonds;
- Le ratio des frais de gestion* (RFG), qui est calculé selon le montant total des frais liés au fonds distinct et aux fonds sous-jacents (les frais des fonds sous-jacents ne sont pas calculés en double pour le même service);
- Le taux de rotation du portefeuille indique le niveau d'activité du conseiller qui en gère les placements. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds a acheté et vendu tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus le titulaire a de chances de recevoir des gains en capital imposables au cours de ce même exercice. Un taux de rotation élevé ne signifie pas forcément un meilleur rendement. S'il y a un fonds sous-jacent, le taux de rotation du portefeuille correspond à celui du fonds sous-jacent, ou à la moyenne des taux de rotation du portefeuille s'il y a plus d'un fonds sous-jacent;
- Le placement minimal est le montant minimal à verser dans le fonds; et
- Le gestionnaire de portefeuille est l'entreprise qui gère le fonds ou le fonds sous-jacent.

Note : Certains fonds ont moins de 12 mois. Le RFG des fonds suivants est annualisé :

Portefeuille Éthique Sélect revenu Co-operators
Portefeuille Éthique Sélect conservateur Co-operators
Portefeuille Éthique Sélect équilibré Co-operators
Portefeuille Éthique Sélect croissance Co-operators
Fonds équilibré Éthique Co-operators
Fonds équilibré Mawer Co-operators
Fonds canadien de dividendes Bissett Co-operators
Fonds d'actions canadiennes Éthique Co-operators
Fonds d'actions canadiennes Mawer Co-operators
Fonds d'actions internationales Éthique Co-operators
Fonds d'actions internationales Mawer Co-operators

3. Dans quoi le fonds investit-il? Cette section donne un aperçu de la répartition des titres du fonds; vous trouverez plus d'information ci-dessous.

- Les dix principaux placements indiquent les principaux titres du fonds et leur répartition (en pourcentage). Les placements sont inscrits en ordre décroissant. Le nombre total de placements dans le fonds est également inscrit;
- Si un fonds sous-jacent correspond à plus de 50 % de l'actif du fonds, les dix principaux placements du fonds sont alors indiqués dans un deuxième tableau; et
- Le tableau montre la répartition des placements en sous-groupe, comme le type de placement, le secteur d'activité et l'emplacement géographique.

4. Quel a été le rendement du fonds? Cette section indique la valeur qu'aurait à ce jour un placement de 1 000 \$ investi il y a cinq ans, et le rendement moyen.

- Le tableau montre le rendement du fonds au cours de ces cinq années;
- Les taux de rendement indiqués sont nets du ratio des frais de gestion et montrent l'évolution de la valeur unitaire du fonds. Ils supposent que tous les revenus et gains en capital nets sont réinvestis dans le fonds distinct, ce qui se traduit par une hausse de la valeur unitaire du fonds; et
- Les taux de rendement ne tiennent pas compte des achats, des rachats, des distributions, des autres frais facultatifs ni de l'impôt à payer sur le revenu, qui peuvent réduire le rendement.


Le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur.

- 5. Quel est le degré de risque?** Vous pouvez choisir le fonds qui correspond à votre niveau de tolérance au risque. Le fonds dont le risque est élevé voit son rendement mensuel fluctuer de façon plus importante que le fonds dont le risque est moindre. En général, le fonds dont le niveau de risque est plus élevé aura un meilleur rendement à long terme (10 ans et plus) que le fonds à risque moindre.
- 6. Y a-t-il des garanties?** Le fonds distinct garantit la valeur du capital à l'échéance et au décès. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous au contrat et à la notice explicative.
- 7. À qui le fonds s'adresse-t-il?** Cette section précise le type d'investisseur à qui le fonds peut convenir. Les objectifs de placement du fonds doivent correspondre à vos propres objectifs de placement et à votre niveau de tolérance au risque.

De façon générale, les fonds du marché monétaire conviennent aux investisseurs qui cherchent à préserver leur capital et dont la tolérance aux fluctuations du marché est faible. Les fonds à revenu fixe et les fonds d'obligations sont axés sur la préservation du capital tout en répondant aux besoins des investisseurs qui sont prêts à tolérer un degré de risque minimal à modéré à l'égard de la fluctuation des cours et qui recherchent le revenu. Les fonds d'actions canadiennes sont offerts aux investisseurs dont l'horizon de placement est prolongé et qui recherchent principalement la croissance en investissant d'abord dans des entreprises canadiennes; les investisseurs acceptent un degré de risque modéré à élevé à l'égard de la fluctuation des cours. Les fonds équilibrés tentent d'équilibrer les besoins en matière de sécurité du capital, de revenu et de croissance. Ils conviennent aux investisseurs qui tolèrent modérément les fluctuations du marché. Les fonds d'actions étrangères satisfont les investisseurs intéressés par la croissance à long terme de leur placement, qui désirent accéder aux titres d'entreprises et de régions économiques autres que canadiennes. Ils possèdent une tolérance élevée à la fluctuation du rendement annuel.

- 8. Combien ça coûte?** Cette section indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir ou vendre des parts du fonds.
 - Les frais de gestion annuels, qui sont déduits du fonds;
 - Les commissions de suivi que touche votre conseiller en sécurité financière pour ses services sont comprises dans les frais de gestion (il ne s'agit donc pas de frais supplémentaires); et
 - Les frais pouvant s'appliquer aux retraits et aux transferts entre fonds.
- 9. Et si je change d'idée?** Cette section explique vos droits et le calcul de votre remboursement si vous changez d'idée après la souscription d'un contrat ou après une opération au titre du contrat.
- 10. Renseignements supplémentaires** - Cette section comprend nos coordonnées.

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter au contrat et à la notice explicative.



Co-operators Compagnie d'assurance-vie
OELI Portefeuilles Polyvalents™
APERÇU DES FONDS
30 juin 2011

Portefeuille très conventionnel Co-operators

1 → **Bref aperçu**


Date de création du fonds : 1 octobre 2003
 Valeur totale au 30 juin 2011 : 40 630 000 \$
 Valeur liquidative par part : 115,35 \$
 Nombre de parts en circulation : 393 100
 Ratio des frais de gestion (FRG) : 3,73 %
 Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2010 : 76,43 %
 Placement minimal : Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$
 Gestionnaire de portefeuille : Addenda Capital Inc., Fidelity Investments Canada s.r.l., Invesco Canada Ltée

2 → **Dans quoi le fonds investit-il?**

Ce fonds investit dans des obligations et des dérivés du gouvernement fédéral et de sociétés et dans des actions de moyennes et grandes sociétés canadiennes.

Dix principaux placements :	%
FONDS FIDELITY OBLIGATIONS CANADIENNES CO-OPERATORS	25,06 %
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES TRIMARK CO-OPERATORS	25,06 %
FONDS CANADIEN A REVENU FIXE CO-OPERATORS	20,06 %
FONDS D'ACTION CANADIENNES CO-OPERATORS	10,06 %
FONDS CATEGORIE DISTINCTION CANADIENNE TRIMARK CO-OPERATORS	10,06 %
FONDS DE REVENU COORDONNEMENTAL PLUS TRIMARK CO-OPERATORS	10,06 %

Les 10 principaux placements représentent 100,00 % du fonds.
 Nombre total de placements : 6
 Répartition des placements (%)
 30 juin 2011



- Titres canadiens à revenu fixe 72,75 %
- Actions canadiennes 16,83 %
- Liquidités et autres mena 4,46 %
- Titres étrangers à revenu fixe 3,36 %
- Actions étrangères 2,51 %

3 → **Quel a été le rendement du fonds?**

Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 2 dernières années. Le rendement est calculé après déduction du FRG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur.

Rendement moyen
 La personne qui a investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 2 années détient aujourd'hui 1 002,43 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 4,52 % par année.

Rendements annuels
 Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours de chacune des 2 dernières années. On note 2 année(s) où la valeur du fonds a augmenté et 0 année(s) où la valeur a diminué.

Année	Rendement
2010	4,51 %
2011	4,23 %

4 → **Quel est le degré de risque?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.


Niveau	Titre	Faible	Du faible à modéré	Modéré	De modéré à élevé	Élevé
1	Titre					

5 → **Y a-t-il des garanties?**

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (FRG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

6 → **À qui le fonds s'adresse-t-il?**

Pour les épargnants qui cherchent un revenu relativement stable et qui tolèrent quelques fluctuations du marché.



Co-operators Compagnie d'assurance-vie
OELI Portefeuilles Polyvalents™
APERÇU DES FONDS
30 juin 2011

Portefeuille très conventionnel Co-operators

7 → **Combien ça coûte?**

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

- Frais de rachat**
Ce produit ne comporte pas de frais d'acquisition. Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.
- Frais permanents du fonds**
Le ratio des frais de gestion (FRG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le FRG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le FRG, reportez-vous à la page 10 de la notice explicative.

Option de frais de rachat	FRG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
Sans frais d'acquisition	3,74 %

Commissions de suivi
 Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre agent une commission de suivi tant que vous possédez des parts de fonds distincts. La commission couvre les services et les conseils que votre agent vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion.

Sans frais d'acquisition : 0,56 % de la valeur mensuelle de votre placement.
 *Le terme « agent » désigne un conseiller en sécurité financière au Québec.

8 → **Et si je change d'idée?**

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon le premier de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause. Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

9 → **Renseignements supplémentaires**

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Option de frais de rachat : FRG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds) : 3,74 %

Commissions de suivi : Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre agent une commission de suivi tant que vous possédez des parts de fonds distincts. La commission couvre les services et les conseils que votre agent vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion.

Sans frais d'acquisition : 0,56 % de la valeur mensuelle de votre placement.
 *Le terme « agent » désigne un conseiller en sécurité financière au Québec.

10 → **Autres frais**

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de rachat	Diez fois de 25 \$ s'appliquant après le premier rachat de chaque année civile
Frais de transfert entre fonds	Diez fois de 25 \$ s'appliquant après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile

Note connexe à l'aperçu des fonds :

Les modifications suivantes ont pris effet le 13 juin 2013 :

Portefeuille Éthique Sélect équilibré canadien Co-operators

- Nouveau nom : Portefeuille Éthique Sélect équilibré Co-operators
- Nouvel objectif de placement : Procurer une appréciation du capital à long terme tout en préservant le capital, en investissant dans des actions canadiennes et étrangères, des titres à revenu fixe canadiens et des titres du marché monétaire.
- Nouvelle stratégie : Le fonds pourra investir jusqu'à 100 % de ses avoirs dans les titres étrangers.

Portefeuille Éthique Sélect croissance canadienne Co-operators

- Nouveau nom : Portefeuille Éthique Sélect croissance Co-operators
- Nouvel objectif de placement : Procurer une appréciation du capital à long terme et, dans une moindre mesure, préserver le capital, en investissant dans des actions canadiennes et étrangères, des titres à revenu fixe canadiens et des titres du marché monétaire.
- Nouvelle stratégie : Le fonds pourra investir jusqu'à 100 % de ses avoirs dans les titres étrangers.

Fonds de dividendes canadiens Éthique Co-operators

- Nouveau nom : Fonds d'actions canadiennes Éthique Co-operators
- L'objectif de placement du fonds demeurera le même.

TABLE DES MATIÈRES

FONDS DE PORTEFEUILLES

PORTEFEUILLE TRÈS CONVENTIONNEL CO-OPERATORS	2
PORTEFEUILLE CONVENTIONNEL CO-OPERATORS	4
PORTEFEUILLE MODÉRÉ CO-OPERATORS	6
PORTEFEUILLE DYNAMIQUE CO-OPERATORS	8
PORTEFEUILLE TRÈS DYNAMIQUE CO-OPERATORS	10

FONDS DE PORTEFEUILLES SOCIALEMENT RESPONSABLES

PORTEFEUILLE ÉTHIQUE SÉLECT REVENU CO-OPERATORS	12
PORTEFEUILLE ÉTHIQUE SÉLECT CONSERVATEUR CO-OPERATORS	14
PORTEFEUILLE ÉTHIQUE SÉLECT ÉQUILIBRÉ CANADIEN CO-OPERATORS	16
PORTEFEUILLE ÉTHIQUE SÉLECT CROISSANCE CANADIENNE CO-OPERATORS	18

FONDS À REVENU FIXE

FONDS CANADIEN À REVENU FIXE CO-OPERATORS	20
FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE CO-OPERATORS	22
FONDS FIDELITY OBLIGATIONS CANADIENNES CO-OPERATORS	24

FONDS ÉQUILIBRÉS

FONDS ÉQUILIBRÉ CONVENTIONNEL CO-OPERATORS	26
FONDS ÉQUILIBRÉ CO-OPERATORS	28
FONDS ÉQUILIBRÉ DYNAMIQUE CO-OPERATORS	30
FONDS ÉQUILIBRÉ ÉTHIQUE CO-OPERATORS	32
FONDS ÉQUILIBRÉ MAWER CO-OPERATORS	34

FONDS D' ACTIONS CANADIENNES

FONDS CANADIEN DE DIVIDENDES BISSETT CO-OPERATORS	36
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES CO-OPERATORS	38
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES MAWER CO-OPERATORS	40
FONDS DE DIVIDENDES CANADIENS ÉTHIQUE CO-OPERATORS	42
FONDS DES RESSOURCES CANADIENNES CO-OPERATORS	44
FONDS FIDELITY FRONTIÈRE NORD ^{MD} CO-OPERATORS	46

FONDS D' ACTIONS ÉTRANGÈRES

FONDS D' ACTIONS AMÉRICAINES CO-OPERATORS	48
FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES ÉTHIQUE CO-OPERATORS	50
FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES MAWER CO-OPERATORS	52
FONDS FIDELITY MONDIAL CO-OPERATORS	54

Portefeuille très conventionnel Co-operators

31 décembre 2012

Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 octobre 2003
Valeur totale au 31 décembre 2012 :	59 304 000 \$
Valeur liquidative par part :	119,58 \$
Nombre de parts en circulation :	439 984
Ratio des frais de gestion (RFG) :	3,27 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2012 :	120,71 %
Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Addenda Capital Inc.
	Gestion d'actifs BlackRock Canada Limitée
	Fidelity Investments Canada s.r.l.
	Mawer Investment Management Ltd.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des obligations et des débetures du gouvernement fédéral et de sociétés et dans des actions de moyennes et grandes sociétés canadiennes et étrangères.

Dix principaux placements

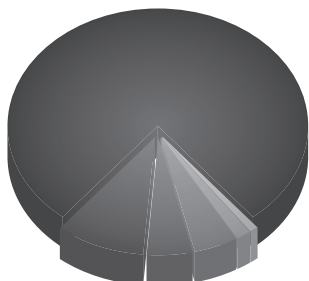
FONDS BLACKROCK INDICIEL D'OBLIGATIONS UNIVERS CANADA CO-OPERATORS	29,97 %
FONDS CANADIEN À REVENU FIXE CO-OPERATORS	29,97 %
FONDS FIDELITY OBLIGATIONS CANADIENNES CO-OPERATORS	19,98 %
FONDS BLACKROCK INDICIEL D' ACTIONS CANADIENNES ET AMÉRICAINES CO-OPERATORS	5,04 %
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES CO-OPERATORS	5,03 %
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES MAWER CO-OPERATORS	5,01 %
FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES MAWER CO-OPERATORS	5,00 %

Les 10 principaux placements représentent 100,00 % du fonds.

Nombre total de placements : 7

Répartition des placements

31 décembre 2012



- Titres canadiens à revenu fixe 78,20 %
- Actions canadiennes 9,65 %
- Actions américaines 4,91 %
- Actions internationales 4,71 %
- Liquidités et autres actifs nets 1,59 %
- Titres étrangers à revenu fixe 0,94 %

Quel a été le rendement du fonds?

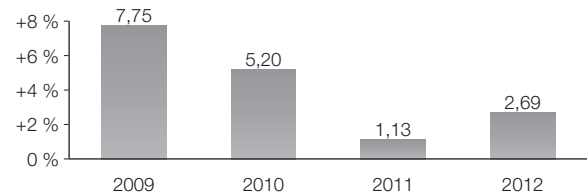
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 4 dernières années. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur.

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 4 années détient aujourd'hui 1 177,18 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 4,16 % par année.

Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours de chacune des 4 dernières années. On note 4 année(s) où la valeur du fonds a augmenté et 0 année(s) où la valeur a diminué.


Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.


Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Pour les épargnants qui recherchent un portefeuille diversifié avec une forte pondération d'obligations canadiennes génératrices de revenus. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer de faibles fluctuations du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Ce produit ne comporte pas de frais d'acquisition. Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la page 11 de la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
---------------------------	---

Sans frais d'acquisition	3,27 %
--------------------------	--------

Commissions de suivi

Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre agent une commission de suivi tant que vous possédez des fonds distincts. La commission couvre les services et les conseils que votre agent vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion.

Sans frais d'acquisition : 0,063 % de la valeur mensuelle de votre placement.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.
------------------	--

Frais de transfert entre fonds	Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.
--------------------------------	--

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Veillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1920 College Avenue
Regina (Saskatchewan) S4P 1C4
Centre de service : 1-800-454-8061
Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 octobre 2003
Valeur totale au 31 décembre 2012 :	64 130 000 \$
Valeur liquidative par part :	123,69 \$
Nombre de parts en circulation :	469 628
Ratio des frais de gestion (RFG) :	3,33 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2012 :	127,80 %
Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Addenda Capital Inc. Gestion d'actifs BlackRock Canada Limitée Fidelity Investments Canada s.r.l. Mawer Investment Management Ltd.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des obligations et des débetures du gouvernement fédéral et de sociétés et dans des actions de moyennes et grandes sociétés canadiennes et étrangères.

Dix principaux placements

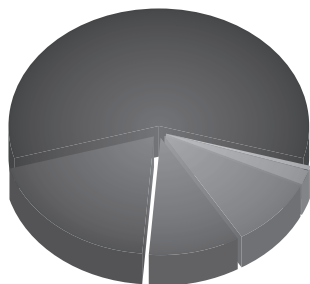
FONDS CANADIEN À REVENU FIXE CO-OPERATORS	24,96 %
FONDS BLACKROCK INDICIEL D'OBLIGATIONS UNIVERS CANADA CO-OPERATORS	24,95 %
FONDS BLACKROCK INDICIEL D' ACTIONS CANADIENNES ET AMÉRICAINES CO-OPERATORS	10,07 %
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES CO-OPERATORS	10,04 %
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES MAWER CO-OPERATORS	10,01 %
FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES MAWER CO-OPERATORS	9,99 %
FONDS FIDELITY OBLIGATIONS CANADIENNES CO-OPERATORS	9,98 %

Les 10 principaux placements représentent 100,00 % du fonds.

Nombre total de placements : 7

Répartition des placements

31 décembre 2012



- Titres canadiens à revenu fixe 58,87 %
- Actions canadiennes 19,31 %
- Actions américaines 9,83 %
- Actions internationales 9,42 %
- Liquidités et autres actifs nets 1,98 %
- Titres étrangers à revenu fixe 0,59 %

Quel a été le rendement du fonds?

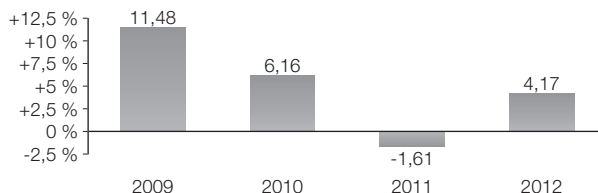
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 4 dernières années. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur.

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 4 années détient aujourd'hui 1 212,97 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 4,95 % par année.

Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours de chacune des 4 dernières années. On note 3 année(s) où la valeur du fonds a augmenté et 1 année(s) où la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Pour les épargnants qui recherchent un portefeuille diversifié avec une faible pondération d'obligations canadiennes génératrices de revenus. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer certaines fluctuations du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Ce produit ne comporte pas de frais d'acquisition. Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la page 11 de la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
---------------------------	---

Sans frais d'acquisition	3,33 %
--------------------------	--------

Commissions de suivi

Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre agent une commission de suivi tant que vous possédez des fonds distincts. La commission couvre les services et les conseils que votre agent vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion.

Sans frais d'acquisition : 0,063 % de la valeur mensuelle de votre placement.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.
------------------	--

Frais de transfert entre fonds	Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.
--------------------------------	--

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Veillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1920 College Avenue
Regina (Saskatchewan) S4P 1C4
Centre de service : 1-800-454-8061
Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

Portefeuille modéré Co-operators

31 décembre 2012

Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 octobre 2003
Valeur totale au 31 décembre 2012 :	84 735 000 \$
Valeur liquidative par part :	126,01 \$
Nombre de parts en circulation :	616 007
Ratio des frais de gestion (RFG) :	3,39 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2012 :	117,66 %
Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Addenda Capital Inc.
	Gestion d'actifs BlackRock Canada Limitée
	Fidelity Investments Canada s.r.l.
	Mawer Investment Management Ltd.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des obligations et des débetures du gouvernement fédéral et de sociétés et dans des actions de moyennes et grandes sociétés canadiennes et étrangères.

Dix principaux placements

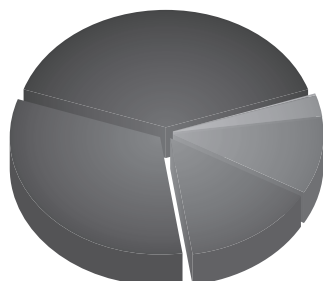
FONDS BLACKROCK INDICIEL D'OBLIGATIONS UNIVERS CANADA CO-OPERATORS	19,95 %
FONDS CANADIEN À REVENU FIXE CO-OPERATORS	19,94 %
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES CO-OPERATORS	15,05 %
FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES MAWER CO-OPERATORS	14,98 %
FONDS BLACKROCK INDICIEL D' ACTIONS CANADIENNES ET AMÉRICAINES CO-OPERATORS	10,06 %
FONDS FIDELITY FRONTIÈRE NORD ^{MD} CO-OPERATORS	10,02 %
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES MAWER CO-OPERATORS	10,00 %

Les 10 principaux placements représentent 100,00 % du fonds.

Nombre total de placements : 7

Répartition des placements

31 décembre 2012



- Titres canadiens à revenu fixe 39,51 %
- Actions canadiennes 32,63 %
- Actions internationales 14,40 %
- Actions américaines 10,39 %
- Liquidités et autres actifs nets 2,82 %
- Titres étrangers à revenu fixe 0,25 %

Quel a été le rendement du fonds?

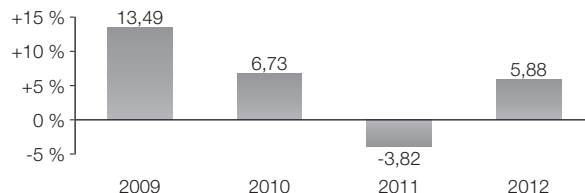
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 4 dernières années. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur.

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 4 années détient aujourd'hui 1 233,51 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 5,39 % par année.

Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours de chacune des 4 dernières années. On note 3 année(s) où la valeur du fonds a augmenté et 1 année(s) où la valeur a diminué.


Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.


Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Pour les épargnants qui recherchent un portefeuille diversifié avec une faible pondération d'actions canadiennes et étrangères. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer des fluctuations modérées du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Ce produit ne comporte pas de frais d'acquisition. Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la page 11 de la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
---------------------------	---

Sans frais d'acquisition	3,39 %
--------------------------	--------

Commissions de suivi

Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre agent une commission de suivi tant que vous possédez des fonds distincts. La commission couvre les services et les conseils que votre agent vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion.

Sans frais d'acquisition : 0,063 % de la valeur mensuelle de votre placement.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.
------------------	--

Frais de transfert entre fonds	Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.
--------------------------------	--

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Veillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1920 College Avenue
Regina (Saskatchewan) S4P 1C4
Centre de service : 1-800-454-8061
Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

Portefeuille dynamique Co-operators

31 décembre 2012

Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 octobre 2003
Valeur totale au 31 décembre 2012 :	41 380 000 \$
Valeur liquidative par part :	127,35 \$
Nombre de parts en circulation :	308 588
Ratio des frais de gestion (RFG) :	3,45 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2012 :	109,05 %
Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Addenda Capital Inc.
	Gestion d'actifs BlackRock Canada Limitée
	Fidelity Investments Canada s.r.l.
	Mawer Investment Management Ltd.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des obligations et des débetures du gouvernement fédéral et de sociétés et dans des actions de moyennes et grandes sociétés à l'échelle internationale.

Dix principaux placements

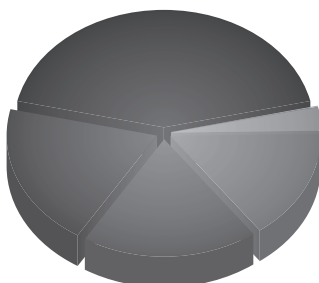
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES CO-OPERATORS	20,04 %
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES MAWER CO-OPERATORS	14,98 %
FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES MAWER CO-OPERATORS	14,96 %
FONDS BLACKROCK INDICIEL D' ACTIONS CANADIENNES ET AMÉRICAINES CO-OPERATORS	10,05 %
FONDS FIDELITY MONDIAL CO-OPERATORS	10,04 %
FONDS FIDELITY FRONTIÈRE NORD ^{MD} CO-OPERATORS	10,01 %
FONDS BLACKROCK INDICIEL D' OBLIGATIONS UNIVERS CANADA CO-OPERATORS	9,96 %
FONDS CANADIEN À REVENU FIXE CO-OPERATORS	9,96 %

Les 10 principaux placements représentent 100,00 % du fonds.

Nombre total de placements : 8

Répartition des placements

31 décembre 2012



- Actions canadiennes 42,79 %
- Titres canadiens à revenu fixe 19,76 %
- Actions internationales 18,95 %
- Actions américaines 15,16 %
- Liquidités et autres actifs nets 3,21 %
- Titres étrangers à revenu fixe 0,13 %

Quel a été le rendement du fonds?

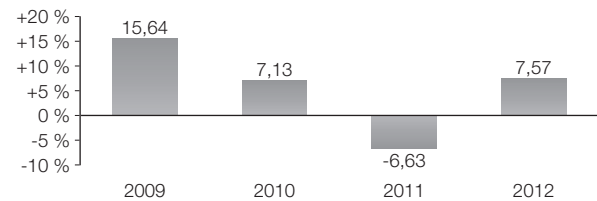
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 4 dernières années. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur.

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 4 années détient aujourd'hui 1 244,28 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 5,62 % par année.

Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours de chacune des 4 dernières années. On note 3 année(s) où la valeur du fonds a augmenté et 1 année(s) où la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Pour les épargnants qui recherchent un portefeuille diversifié avec une forte pondération d'actions canadiennes et étrangères. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer des fluctuations modérées du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Ce produit ne comporte pas de frais d'acquisition. Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la page 11 de la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
---------------------------	---

Sans frais d'acquisition	3,45 %
--------------------------	--------

Commissions de suivi

Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre agent une commission de suivi tant que vous possédez des fonds distincts. La commission couvre les services et les conseils que votre agent vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion.

Sans frais d'acquisition : 0,063 % de la valeur mensuelle de votre placement.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.
------------------	--

Frais de transfert entre fonds	Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.
--------------------------------	--

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Veillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1920 College Avenue
Regina (Saskatchewan) S4P 1C4
Centre de service : 1-800-454-8061
Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

Portefeuille très dynamique Co-operators

31 décembre 2012

Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 octobre 2003
Valeur totale au 31 décembre 2012 :	15 954 000 \$
Valeur liquidative par part :	129,84 \$
Nombre de parts en circulation :	117 242
Ratio des frais de gestion (RFG) :	3,50 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2012 :	89,06 %
Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Addenda Capital Inc. Gestion d'actifs BlackRock Canada Limitée Fidelity Investments Canada s.r.l. Mawer Investment Management Ltd.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des actions de petites, moyennes et grandes sociétés à l'échelle internationale.

Dix principaux placements

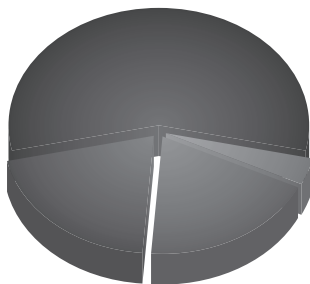
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES CO-OPERATORS	20,02 %
FONDS BLACKROCK INDICIEL D' ACTIONS CANADIENNES ET AMÉRICAINES CO-OPERATORS	15,05 %
FONDS FIDELITY FRONTIÈRE NORD ^{MD} CO-OPERATORS	15,00 %
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES MAWER CO-OPERATORS	14,96 %
FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES MAWER CO-OPERATORS	14,94 %
FONDS FIDELITY MONDIAL CO-OPERATORS	10,02 %
FONDS BLACKROCK INDICIEL D' ACTIONS CANADIENNES CO-OPERATORS	10,01 %

Les 10 principaux placements représentent 100,00 % du fonds.

Nombre total de placements : 7

Répartition des placements

31 décembre 2012



- Actions canadiennes 56,89 %
- Actions américaines 20,34 %
- Actions internationales 19,08 %
- Liquidités et autres actifs nets 3,69 %

Quel a été le rendement du fonds?

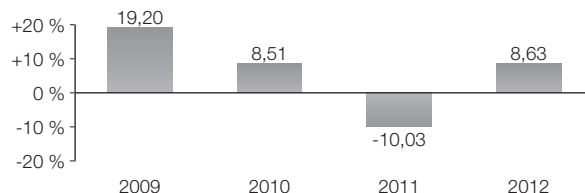
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 4 dernières années. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur.

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 4 années détient aujourd'hui 1 264,14 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 6,03 % par année.

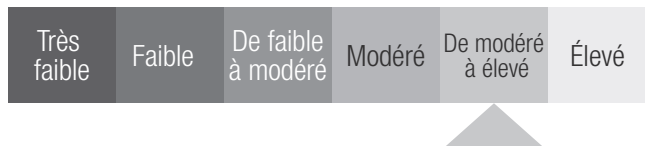
Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours de chacune des 4 dernières années. On note 3 année(s) où la valeur du fonds a augmenté et 1 année(s) où la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

Portefeuille très dynamique Co-operators

31 décembre 2012

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Pour les épargnants qui recherchent un portefeuille diversifié composé d'actions canadiennes et étrangères. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer des fluctuations du marché plus importantes que la moyenne.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Ce produit ne comporte pas de frais d'acquisition. Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la page 11 de la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
---------------------------	---

Sans frais d'acquisition	3,50 %
--------------------------	--------

Commissions de suivi

Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre agent une commission de suivi tant que vous possédez des fonds distincts. La commission couvre les services et les conseils que votre agent vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion.

Sans frais d'acquisition : 0,063 % de la valeur mensuelle de votre placement.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.
------------------	--

Frais de transfert entre fonds	Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.
--------------------------------	--

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Veillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1920 College Avenue
Regina (Saskatchewan) S4P 1C4
Centre de service : 1-800-454-8061
Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 novembre 2012
Valeur totale au 31 décembre 2012 :	117 000 \$
Valeur liquidative par part :	100,69 \$
Nombre de parts en circulation :	1 158
Ratio des frais de gestion (RFG) :	3,21 %
Taux de rotation du portefeuille au 30 septembre 2012 :	4,64 %
Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Placements NEI

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit principalement dans des obligations canadiennes du gouvernement et de sociétés, et dans des actions de petites, moyennes et grandes sociétés établies au Canada et à l'étranger qui respectent sa vision de l'investissement socialement responsable.

Dix principaux placements

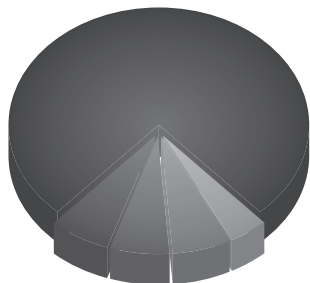
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES NEI	47,94 %
FONDS DE REVENU NEI	34,02 %
FONDS DE DIVIDENDES MONDIAL ÉTHIQUE NEI	11,07 %
FONDS DE DIVIDENDES CANADIENS ÉTHIQUE NEI	6,97 %

Les 10 principaux placements représentent 100,00 % du fonds.

Nombre total de placements : 4

Répartition des placements

31 décembre 2012



- Titres canadiens à revenu fixe 76,50 %
- Liquidités et autres actifs nets 6,60 %
- Actions canadiennes 6,40 %
- Actions internationales 6,30 %
- Actions américaines 4,20 %

Quel a été le rendement du fonds?

Aucune donnée disponible puisque le fonds a moins de 12 mois.

Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Pour les épargnants qui cherchent un portefeuille diversifié de placements socialement responsables avec une forte pondération de titres à revenu fixe. Ils doivent également tolérer de petites fluctuations du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Ce produit ne comporte pas de frais d'acquisition. Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la page 11 de la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
---------------------------	---

Sans frais d'acquisition	3,21 %
--------------------------	--------

Commissions de suivi

Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre agent une commission de suivi tant que vous possédez des fonds distincts. La commission couvre les services et les conseils que votre agent vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion.

Sans frais d'acquisition : 0,063 % de la valeur mensuelle de votre placement.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.
------------------	--

Frais de transfert entre fonds	Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.
--------------------------------	--

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Veillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1920 College Avenue
Regina (Saskatchewan) S4P 1C4
Centre de service : 1-800-454-8061
Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 novembre 2012
Valeur totale au 31 décembre 2012 :	65 000 \$
Valeur liquidative par part :	100,57 \$
Nombre de parts en circulation :	644
Ratio des frais de gestion (RFG) :	3,27 %
Taux de rotation du portefeuille au 30 septembre 2012 :	29,25 %
Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Placements NEI

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des obligations canadiennes du gouvernement et de sociétés, et dans des actions de petites, moyennes et grandes sociétés établies au Canada et à l'étranger qui respectent sa vision de l'investissement socialement responsable.

Dix principaux placements

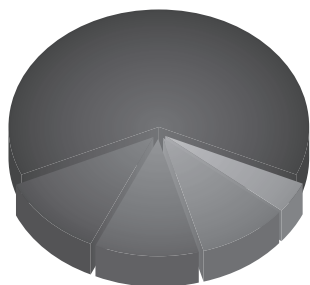
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES NEI	34,77 %
FONDS DE REVENU NEI	28,78 %
FONDS ÉQUILIBRÉ ÉTHIQUE NEI	7,77 %
FONDS DE DIVIDENDES CANADIENS ÉTHIQUE NEI	6,18 %
FONDS CROISSANCE ÉTHIQUE NEI	5,08 %
FONDS MULTISTRATÉGIQUE AMÉRICAIN ÉTHIQUE NEI	5,08 %
FONDS DE DIVIDENDES MONDIAL ÉTHIQUE NEI	4,18 %
FONDS D' ACTIONS MONDIALES ÉTHIQUE NEI	4,08 %
FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES ÉTHIQUE NEI	4,08 %

Les 10 principaux placements représentent 100,00 % du fonds.

Nombre total de placements : 9

Répartition des placements

31 décembre 2012



- Titres canadiens à revenu fixe 63,30 %
- Actions canadiennes 11,50 %
- Actions américaines 11,20 %
- Actions internationales 9,70 %
- Liquidités et autres actifs nets 4,30 %

Quel a été le rendement du fonds?

Aucune donnée disponible puisque le fonds a moins de 12 mois.

Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Pour les épargnants qui cherchent un portefeuille diversifié de placements socialement responsables avec une faible surpondération de titres à revenu fixe. Ils doivent également tolérer de petites fluctuations du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Ce produit ne comporte pas de frais d'acquisition. Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la page 11 de la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
---------------------------	---

Sans frais d'acquisition	3,27 %
--------------------------	--------

Commissions de suivi

Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre agent une commission de suivi tant que vous possédez des fonds distincts. La commission couvre les services et les conseils que votre agent vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion.

Sans frais d'acquisition : 0,063 % de la valeur mensuelle de votre placement.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.
------------------	--

Frais de transfert entre fonds	Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.
--------------------------------	--

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Veillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1920 College Avenue
Regina (Saskatchewan) S4P 1C4
Centre de service : 1-800-454-8061
Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 novembre 2012
Valeur totale au 31 décembre 2012 :	3 269 000 \$
Valeur liquidative par part :	101,13 \$
Nombre de parts en circulation :	32 314
Ratio des frais de gestion (RFG) :	3,38 %
Taux de rotation du portefeuille au 30 septembre 2012 :	19,41 %
Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Placements NEI

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des obligations canadiennes du gouvernement et de sociétés, et dans des actions de petites, moyennes et grandes sociétés établies au Canada et à l'étranger qui respectent sa vision de l'investissement socialement responsable.

Dix principaux placements

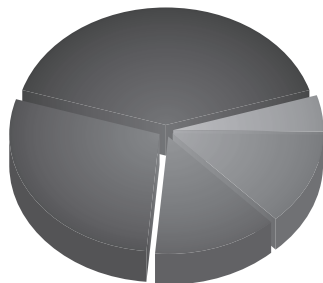
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES NEI	20,62 %
FONDS DE REVENU NEI	18,61 %
FONDS DE DIVIDENDES CANADIENS ÉTHIQUE NEI	14,29 %
FONDS CROISSANCE ÉTHIQUE NEI	10,06 %
FONDS ÉQUILIBRÉ ÉTHIQUE NEI	9,96 %
FONDS SPÉCIALISÉ D'ACTIONS ÉTHIQUE NEI	6,14 %
FONDS D'ACTIONS INTERNATIONALES ÉTHIQUE NEI	6,04 %
FONDS DE DIVIDENDES MONDIAL ÉTHIQUE NEI	5,23 %
FONDS D'ACTIONS MONDIALES ÉTHIQUE NEI	5,03 %
FONDS MULTISTRATÉGIQUE AMÉRICAIN ÉTHIQUE NEI	4,02 %

Les 10 principaux placements représentent 100,00 % du fonds.

Nombre total de placements : 10

Répartition des placements

31 décembre 2012



- Titres canadiens à revenu fixe 40,40 %
- Actions canadiennes 28,40 %
- Actions internationales 13,40 %
- Actions américaines 12,80 %
- Liquidités et autres actifs nets 5,00 %

Quel a été le rendement du fonds?

Aucune donnée disponible puisque le fonds a moins de 12 mois.

Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Pour les épargnants qui cherchent un portefeuille diversifié de placements socialement responsables avec une faible surpondération de titres à revenu fixe et d'actions canadiennes. Ils doivent également tolérer certaines fluctuations du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Ce produit ne comporte pas de frais d'acquisition. Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la page 11 de la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
---------------------------	---

Sans frais d'acquisition	3,38 %
--------------------------	--------

Commissions de suivi

Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre agent une commission de suivi tant que vous possédez des fonds distincts. La commission couvre les services et les conseils que votre agent vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion.

Sans frais d'acquisition : 0,063 % de la valeur mensuelle de votre placement.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.
------------------	--

Frais de transfert entre fonds	Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.
--------------------------------	--

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Veillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1920 College Avenue
Regina (Saskatchewan) S4P 1C4
Centre de service : 1-800-454-8061
Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 novembre 2012
Valeur totale au 31 décembre 2012 :	1 043 000 \$
Valeur liquidative par part :	101,60 \$
Nombre de parts en circulation :	10 264
Ratio des frais de gestion (RFG) :	3,60 %
Taux de rotation du portefeuille au 30 septembre 2012 :	11,68 %
Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Placements NEI

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des obligations canadiennes du gouvernement et de sociétés, et dans des actions de petites, moyennes et grandes sociétés établies au Canada et à l'étranger qui respectent sa vision de l'investissement socialement responsable.

Dix principaux placements

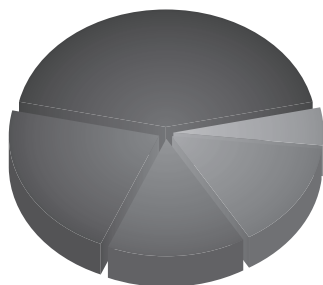
FONDS DE DIVIDENDES CANADIENS ÉTHIQUE NEI	24,41 %
FONDS CROISSANCE ÉTHIQUE NEI	18,06 %
FONDS ÉQUILIBRÉ ÉTHIQUE NEI	11,71 %
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES NEI	9,69 %
FONDS DE REVENU NEI	9,69 %
FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES ÉTHIQUE NEI	6,05 %
FONDS SPÉCIALISÉ D' ACTIONS ÉTHIQUE NEI	6,05 %
FONDS DE DIVIDENDES MONDIAL ÉTHIQUE NEI	5,25 %
FONDS D' ACTIONS MONDIALES ÉTHIQUE NEI	5,05 %
FONDS MULTISTRATÉGIQUE AMÉRICAIN ÉTHIQUE NEI	4,04 %

Les 10 principaux placements représentent 100,00 % du fonds.

Nombre total de placements : 10

Répartition des placements

31 décembre 2012



- Actions canadiennes 43,10 %
- Titres canadiens à revenu fixe 22,10 %
- Actions américaines 14,90 %
- Actions internationales 14,70 %
- Liquidités et autres actifs nets 5,20 %

Quel a été le rendement du fonds?

Aucune donnée disponible puisque le fonds a moins de 12 mois.

Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Pour les épargnants qui cherchent un portefeuille diversifié de placements socialement responsables avec une faible surpondération d'actions canadiennes. Ils doivent également tolérer certaines fluctuations du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Ce produit ne comporte pas de frais d'acquisition. Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la page 11 de la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
---------------------------	---

Sans frais d'acquisition	3,60 %
--------------------------	--------

Commissions de suivi

Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre agent une commission de suivi tant que vous possédez des fonds distincts. La commission couvre les services et les conseils que votre agent vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion.

Sans frais d'acquisition : 0,063 % de la valeur mensuelle de votre placement.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.
------------------	--

Frais de transfert entre fonds	Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.
--------------------------------	--

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Veillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1920 College Avenue
Regina (Saskatchewan) S4P 1C4
Centre de service : 1-800-454-8061
Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

Fonds canadien à revenu fixe Co-operators

31 décembre 2012

Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 octobre 2003
Valeur totale au 31 décembre 2012 :	116 711 000 \$
Valeur liquidative par part :	119,83 \$
Nombre de parts en circulation :	781 820
Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,86 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2012 :	167,90 %
Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Addenda Capital Inc.

Dans quoi le fonds investit-il?

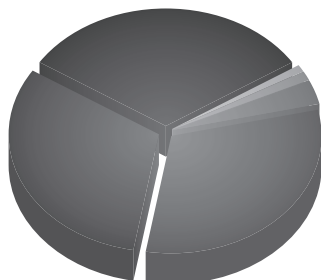
Ce fonds investit dans des obligations et des débetures du gouvernement fédéral et de sociétés.

Dix principaux placements

GOUVERNEMENT DU CANADA, 2,75 %, 01 SEPTEMBRE 2016	4,87 %
GOUVERNEMENT DU CANADA, 2,00 %, 01 DÉCEMBRE 2014	4,43 %
PROVINCE DE L'ONTARIO, 7,60 %, 02 JUIN 2027	4,38 %
PROVINCE DU QUÉBEC, 3,50 %, 01 DÉCEMBRE 2022	4,34 %
FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION, 4,10 %, 15 DÉCEMBRE 2018	4,07 %
FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION, 3,60 %, 15 JUIN 2013	3,06 %
GOUVERNEMENT DU CANADA, 8,00 %, 01 JUIN 2023	2,51 %
FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION, 1,70 %, 15 DÉCEMBRE 2017	2,51 %
PROVINCE DU QUÉBEC, 6,25 %, 01 JUIN 2032	2,18 %
PROVINCE DU QUÉBEC, 4,25 %, 01 DÉCEMBRE 2021	2,13 %

Les 10 principaux placements représentent 34,48 % du fonds.

Nombre total de placements : 168

Répartition des placements
 31 décembre 2012


- Obligations de sociétés canadiennes 31,75 %
- Obligations fédérales canadiennes 31,40 %
- Obligations de provinces canadiennes 31,30 %
- Obligations de municipalités canadiennes 3,30 %
- Obligations de sociétés étrangères 1,25 %
- Liquidités et autres actifs nets 1,00 %

Quel a été le rendement du fonds?

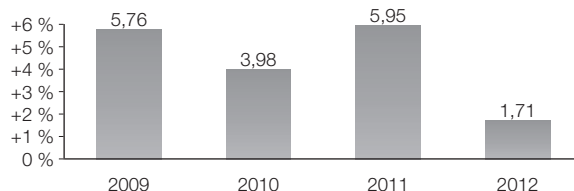
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 4 dernières années. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur.

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 4 années détient aujourd'hui 1 185,05 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 4,34 % par année.

Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours de chacune des 4 dernières années. On note 4 année(s) où la valeur du fonds a augmenté et 0 année(s) où la valeur a diminué.


Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.


Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Pour les épargnants ayant un horizon de placement à moyen ou long terme qui recherchent des titres à revenu fixe pouvant procurer des revenus d'intérêt. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer de faibles fluctuations du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Ce produit ne comporte pas de frais d'acquisition. Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la page 11 de la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
---------------------------	---

Sans frais d'acquisition	2,86 %
--------------------------	--------

Commissions de suivi

Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre agent une commission de suivi tant que vous possédez des fonds distincts. La commission couvre les services et les conseils que votre agent vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion.

Sans frais d'acquisition : 0,063 % de la valeur mensuelle de votre placement.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.
------------------	--

Frais de transfert entre fonds	Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.
--------------------------------	--

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Veillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1920 College Avenue
Regina (Saskatchewan) S4P 1C4
Centre de service : 1-800-454-8061
Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

Fonds du marché monétaire Co-operators

31 décembre 2012

Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 octobre 2003
Valeur totale au 31 décembre 2012 :	8 254 000 \$
Valeur liquidative par part :	97,23 \$
Nombre de parts en circulation :	69 648
Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,29 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2012 :	359,90 %
Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Addenda Capital Inc.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des placements canadiens à court terme dans le gouvernement du Canada, les provinces ou les sociétés canadiennes de grande qualité.

Dix principaux placements

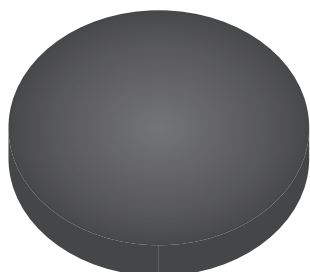
GOUVERNEMENT DU CANADA - BONS DU TRÉSOR, ÉCHÉANCE 06 JUIN 2013	18,05 %
PRIME TRUST, ÉCHÉANCE 25 MARS 2013	8,39 %
BANQUE ROYALE DU CANADA OBLIGATION À TAUX VARIABLE, ÉCHÉANCE 19 SEPTEMBRE 2013	7,90 %
NAV CANADA, BILLET À TAUX VARIABLE, ÉCHÉANCE 29 AVRIL 2013	7,29 %
BANQUE DE MONTRÉAL, OBLIGATION À TAUX VARIABLE, ÉCHÉANCE 22 JANVIER 2013	6,68 %
GOLDEN CREDIT CARD, 5,421 %, 15 AVRIL 2013	6,14 %
BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE OBLIGATION À TAUX VARIABLE, ÉCHÉANCE 05 SEPTEMBRE 2013	6,08 %
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE OBLIGATION À TAUX VARIABLE, ÉCHÉANCE 22 FÉVRIER 2013	6,08 %
FUSION TRUST BILLET À ESCOMPTE, ÉCHÉANCE 28 JANVIER 2013	6,00 %
RIDGE TRUST, ÉCHÉANCE 10 AVRIL 2013	5,85 %

Les 10 principaux placements représentent 78,46 % du fonds.

Nombre total de placements : 16

Répartition des placements

31 décembre 2012



■ Trésorerie et titres à court terme 100,00 %

Quel a été le rendement du fonds?

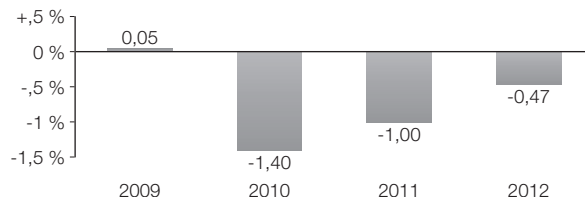
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 4 dernières années. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur.

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 4 années détient aujourd'hui 972,04 \$. Ce montant correspond à une moyenne de -0,71 % par année.

Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours de chacune des 4 dernières années. On note 1 année(s) où la valeur du fonds a augmenté et 3 année(s) où la valeur a diminué.


Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.


Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Pour les épargnants ayant un horizon de placement à court ou moyen terme qui recherchent des revenus d'intérêt et une grande liquidité. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer de faibles fluctuations du marché

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Ce produit ne comporte pas de frais d'acquisition. Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la page 11 de la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
---------------------------	---

Sans frais d'acquisition	2,29 %
--------------------------	--------

Commissions de suivi

Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre agent une commission de suivi tant que vous possédez des fonds distincts. La commission couvre les services et les conseils que votre agent vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion.

Sans frais d'acquisition : 0,063 % de la valeur mensuelle de votre placement.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.
------------------	--

Frais de transfert entre fonds	Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.
--------------------------------	--

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Veillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1920 College Avenue
Regina (Saskatchewan) S4P 1C4
Centre de service : 1-800-454-8061
Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

Fonds Fidelity Obligations canadiennes Co-operators

31 décembre 2012

Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 octobre 2003
Valeur totale au 31 décembre 2012 :	23 785 000 \$
Valeur liquidative par part :	118,38 \$
Nombre de parts en circulation :	176 700
Ratio des frais de gestion (RFG) :	3,23 %
Taux de rotation du portefeuille au 30 juin 2012 :	73,00 %
Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Fidelity Investments Canada s.r.i.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit principalement dans des obligations et des débetures du gouvernement fédéral et de sociétés.

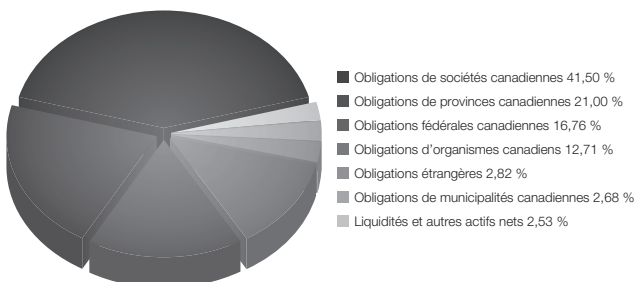
Dix principaux placements

GOUVERNEMENT DU CANADA, 2,75 %, 01 JUIN 2022	5,38 %
GOUVERNEMENT DU CANADA, 1,50 %, 01 AOÛT 2015	3,23 %
FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION, 2,05 %, 01 JUIN 2017	2,64 %
GOUVERNEMENT DU CANADA, 1,50 %, 01 JUIN 2023	2,43 %
FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION, 2,40 %, 15 DÉCEMBRE 2022	2,12 %
FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION, 2,65 %, 15 MARS 2022	1,98 %
GOUVERNEMENT DU CANADA, 4,00 %, 01 JUIN 2041	1,93 %
FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION, 1,34 %, 15 SEPTEMBRE 2016	1,59 %
PROVINCE DE L'ONTARIO, 4,20 %, 02 JUIN 2020	1,47 %
GOUVERNEMENT DU CANADA, 1,50 %, 01 DÉCEMBRE 2044	1,41 %

Les 10 principaux placements représentent 24,18 % du fonds.

Nombre total de placements : 529

Répartition des placements
31 décembre 2012



Quel a été le rendement du fonds?

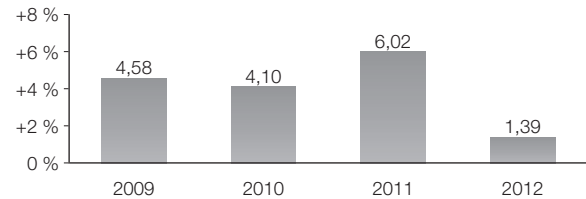
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 4 dernières années. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur.

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 4 années détient aujourd'hui 1 170,26 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 4,01 % par année.

Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours de chacune des 4 dernières années. On note 4 année(s) où la valeur du fonds a augmenté et 0 année(s) où la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Pour les épargnants ayant un horizon de placement à moyen ou long terme qui recherchent des titres à revenu fixe pouvant procurer des revenus d'intérêt. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer de faibles fluctuations du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Ce produit ne comporte pas de frais d'acquisition. Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la page 11 de la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
---------------------------	---

Sans frais d'acquisition	3,23 %
--------------------------	--------

Commissions de suivi

Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre agent une commission de suivi tant que vous possédez des fonds distincts. La commission couvre les services et les conseils que votre agent vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion.

Sans frais d'acquisition : 0,063 % de la valeur mensuelle de votre placement.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.
------------------	--

Frais de transfert entre fonds	Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.
--------------------------------	--

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Veillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1920 College Avenue
Regina (Saskatchewan) S4P 1C4
Centre de service : 1-800-454-8061
Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

Fonds équilibré conventionnel Co-operators
Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 octobre 2003
Valeur totale au 31 décembre 2012 :	6 941 000 \$
Valeur liquidative par part :	125,66 \$
Nombre de parts en circulation :	44 868
Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,87 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2012 :	127,40 %
Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Addenda Capital Inc.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des obligations et des débetures du gouvernement fédéral et de sociétés et dans des actions de moyennes et grandes sociétés canadiennes et américaines.

Dix principaux placements

FONDS CANADIEN À REVENU FIXE CO-OPERATORS	53,85 %
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES CO-OPERATORS	30,09 %
FONDS D' ACTIONS AMÉRICAINES CO-OPERATORS	12,07 %
FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE CO-OPERATORS	3,99 %

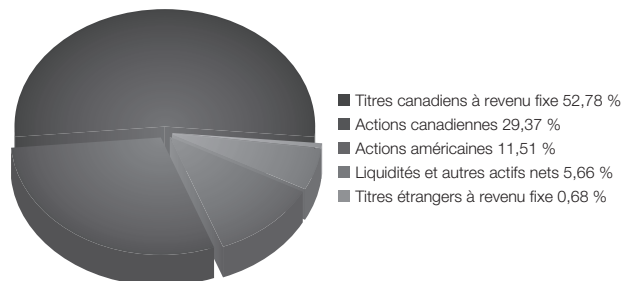
Les 10 principaux placements représentent 100,00 % du fonds.

Nombre total de placements : 4

Le FONDS CANADIEN À REVENU FIXE CO-OPERATORS investit dans les 10 principaux placements suivants :

Dix principaux placements

GOUVERNEMENT DU CANADA, 2,75 %, 01 SEPTEMBRE 2016	4,87 %
GOUVERNEMENT DU CANADA, 2,00 %, 01 DÉCEMBRE 2014	4,43 %
PROVINCE DE L'ONTARIO, 7,60 %, 02 JUIN 2027	4,38 %
PROVINCE DU QUÉBEC, 3,50 %, 01 DÉCEMBRE 2022	4,34 %
FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION, 4,10 %, 15 DÉCEMBRE 2018	4,07 %
FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION, 3,60 %, 15 JUIN 2013	3,06 %
GOUVERNEMENT DU CANADA, 8,00 %, 01 JUIN 2023	2,51 %
FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION, 1,70 %, 15 DÉCEMBRE 2017	2,51 %
PROVINCE DU QUÉBEC, 6,25 %, 01 JUIN 2032	2,18 %
PROVINCE DU QUÉBEC, 4,25 %, 01 DÉCEMBRE 2021	2,13 %

Répartition des placements
 31 décembre 2012

Quel a été le rendement du fonds?

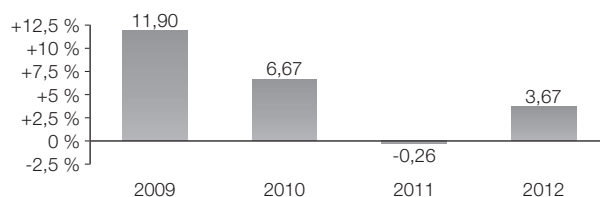
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 4 dernières années. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur.

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 4 années détient aujourd'hui 1 234,23 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 5,40 % par année.

Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours de chacune des 4 dernières années. On note 3 année(s) où la valeur du fonds a augmenté et 1 année(s) où la valeur a diminué.


Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.


Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Pour les épargnants qui cherchent une croissance du capital et un revenu en ayant recours aux actions et aux titres à revenu fixe, et dont l'horizon de placement est de moyen à long terme. Ils doivent également tolérer certaines fluctuations du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Ce produit ne comporte pas de frais d'acquisition. Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la page 11 de la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
---------------------------	---

Sans frais d'acquisition	2,87 %
--------------------------	--------

Commissions de suivi

Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre agent une commission de suivi tant que vous possédez des fonds distincts. La commission couvre les services et les conseils que votre agent vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion.

Sans frais d'acquisition : 0,063 % de la valeur mensuelle de votre placement.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.
------------------	--

Frais de transfert entre fonds	Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.
--------------------------------	--

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Veillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1920 College Avenue
Regina (Saskatchewan) S4P 1C4
Centre de service : 1-800-454-8061
Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

Fonds équilibré Co-operators

31 décembre 2012

Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 octobre 2003
Valeur totale au 31 décembre 2012 :	127 566 000 \$
Valeur liquidative par part :	125,86 \$
Nombre de parts en circulation :	572 395
Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,87 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2012 :	80,00 %
Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Addenda Capital Inc.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des obligations et des débetures du gouvernement fédéral et de sociétés et dans des actions de moyennes et grandes sociétés canadiennes et américaines.

Dix principaux placements

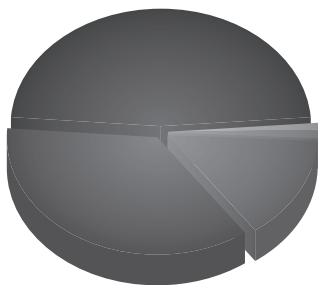
BANQUE TORONTO-DOMINION	4,18 %
BANQUE ROYALE DU CANADA	2,67 %
SUNCOR ENERGY INC.	2,53 %
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2,39 %
GOLDCORP INC.	2,34 %
CENOVUS ENERGY	1,90 %
PROVINCE DU QUÉBEC, 2,50 %, 01 DÉCEMBRE 2022	1,82 %
FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION, 3,60 %, 15 JUIN 2013	1,56 %
CANADIAN NATURAL RESOURCES LTD.	1,55 %
FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION, 4,10 %, 15 DECEMBRE 2018	1,55 %

Les 10 principaux placements représentent 22,49 % du fonds.

Nombre total de placements : 282

Répartition des placements

31 décembre 2012



- Actions canadiennes 47,55 %
- Titres canadiens à revenu fixe 36,15 %
- Actions américaines 14,27 %
- Liquidités et autres actifs nets 1,06 %
- Titres étrangers à revenu fixe 0,97 %

Quel a été le rendement du fonds?

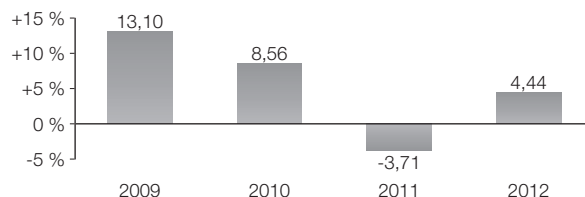
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 4 dernières années. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur.

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 4 années détient aujourd'hui 1 234,75 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 5,41 % par année.

Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours de chacune des 4 dernières années. On note 3 année(s) où la valeur du fonds a augmenté et 1 année(s) où la valeur a diminué.


Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.


Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Pour les épargnants qui cherchent une croissance du capital et un revenu en ayant recours aux actions et aux titres à revenu fixe, et dont l'horizon de placement est de moyen à long terme. Ils doivent également tolérer certaines fluctuations du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Ce produit ne comporte pas de frais d'acquisition. Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la page 11 de la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
---------------------------	---

Sans frais d'acquisition	2,87 %
--------------------------	--------

Commissions de suivi

Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre agent une commission de suivi tant que vous possédez des fonds distincts. La commission couvre les services et les conseils que votre agent vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion.

Sans frais d'acquisition : 0,063 % de la valeur mensuelle de votre placement.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.
------------------	--

Frais de transfert entre fonds	Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.
--------------------------------	--

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Veillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1920 College Avenue
Regina (Saskatchewan) S4P 1C4
Centre de service : 1-800-454-8061
Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

Fonds équilibré Dynamique Co-operators

31 décembre 2012

Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 octobre 2003
Valeur totale au 31 décembre 2012 :	17 814 000 \$
Valeur liquidative par part :	129,89 \$
Nombre de parts en circulation :	121 479
Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,87 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2012 :	107,57 %
Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Addenda Capital Inc.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des obligations et des débetures du gouvernement fédéral et de sociétés et dans des actions de moyennes et grandes sociétés canadiennes et américaines.

Dix principaux placements

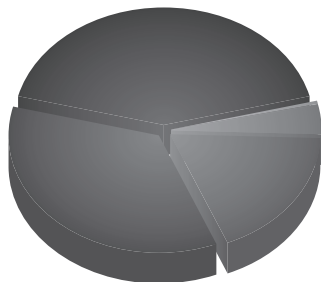
FONDS CANADIEN À REVENU FIXE CO-OPERATORS	35,83 %
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES CO-OPERATORS	35,04 %
FONDS D' ACTIONS AMÉRICAINES CO-OPERATORS	19,08 %
FONDS DES RESSOURCES CANADIENNES CO-OPERATORS	8,06 %
FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE CO-OPERATORS	1,99 %

Les 10 principaux placements représentent 100,00 % du fonds.

Nombre total de placements : 5

Répartition des placements

31 décembre 2012



- Actions canadiennes 42,11 %
- Titres canadiens à revenu fixe 35,19 %
- Actions américaines 18,23 %
- Liquidités et autres actifs nets 4,02 %
- Titres étrangers à revenu fixe 0,45 %

Quel a été le rendement du fonds?

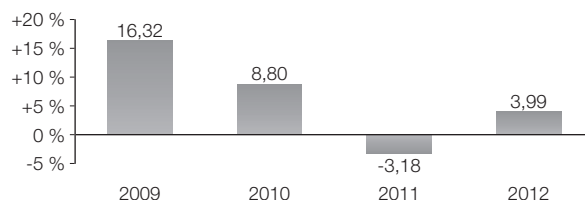
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 4 dernières années. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur.

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 4 années détient aujourd'hui 1 274,21 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 6,25 % par année.

Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours de chacune des 4 dernières années. On note 3 année(s) où la valeur du fonds a augmenté et 1 année(s) où la valeur a diminué.


Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.


Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

Fonds équilibré Dynamique Co-operators

31 décembre 2012

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Pour les épargnants qui cherchent une croissance du capital et un revenu en ayant recours aux actions et aux titres à revenu fixe, et dont l'horizon de placement est de moyen à long terme. Ils doivent également tolérer certaines fluctuations du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Ce produit ne comporte pas de frais d'acquisition. Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la page 11 de la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
---------------------------	---

Sans frais d'acquisition	2,87 %
--------------------------	--------

Commissions de suivi

Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre agent une commission de suivi tant que vous possédez des fonds distincts. La commission couvre les services et les conseils que votre agent vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion.

Sans frais d'acquisition : 0,063 % de la valeur mensuelle de votre placement.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.
------------------	--

Frais de transfert entre fonds	Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.
--------------------------------	--

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Veillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1920 College Avenue
Regina (Saskatchewan) S4P 1C4
Centre de service : 1-800-454-8061
Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

Fonds équilibré Éthique Co-operators

31 décembre 2012

Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 novembre 2012
Valeur totale au 31 décembre 2012 :	670 000 \$
Valeur liquidative par part :	98,83 \$
Nombre de parts en circulation :	6 781
Ratio des frais de gestion (RFG) :	3,27 %
Taux de rotation du portefeuille au 30 septembre 2012 :	247,31 %

Placement minimal : Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$

Gestionnaire de portefeuille : Placements NEI

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des obligations et des débetures du gouvernement et de sociétés, et dans des actions de moyennes et grandes sociétés qui respectent sa vision de l'investissement socialement responsable.

Dix principaux placements

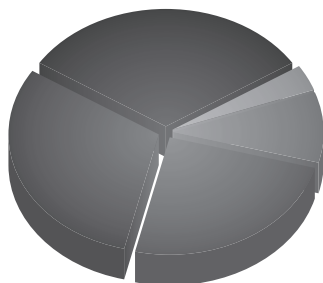
GOUVERNEMENT DU CANADA, 2,25 %, 01 AOÛT 2014	28,20 %
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	8,60 %
MAGNA INTERNATIONAL INC.	3,20 %
GOOGLE INC.	3,20 %
GOUVERNEMENT DU CANADA, 1,50 %, 01 MARS 2017	3,10 %
FORD MOTOR COMPANY	2,90 %
CITIGROUP INC.	2,70 %
BANK OF AMERICA CORPORATION	2,70 %
CBS CORPORATION	2,60 %
WEST FRASIER TIMBER COMPANY	2,40 %

Les 10 principaux placements représentent 59,60 % du fonds.

Nombre total de placements : 34

Répartition des placements

31 décembre 2012



- Titres canadiens à revenu fixe 31,80 %
- Actions canadiennes 30,40 %
- Actions américaines 24,50 %
- Liquidités et autres actifs nets 9,70 %
- Actions internationales 3,60 %

Quel a été le rendement du fonds?

Aucune donnée disponible puisque le fonds a moins de 12 mois.

Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Pour les épargnants qui cherchent une croissance du capital et un revenu en ayant recours aux actions socialement responsables et aux titres à revenu fixe, et dont l'horizon de placement est de moyen à long terme. Ils doivent également tolérer certaines fluctuations du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Ce produit ne comporte pas de frais d'acquisition. Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la page 11 de la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
---------------------------	---

Sans frais d'acquisition	3,27 %
--------------------------	--------

Commissions de suivi

Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre agent une commission de suivi tant que vous possédez des fonds distincts. La commission couvre les services et les conseils que votre agent vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion.

Sans frais d'acquisition : 0,063 % de la valeur mensuelle de votre placement.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.
------------------	--

Frais de transfert entre fonds	Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.
--------------------------------	--

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Veillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1920 College Avenue
Regina (Saskatchewan) S4P 1C4
Centre de service : 1-800-454-8061
Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

Fonds équilibré Mawer Co-operators

31 décembre 2012

Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 novembre 2012
Valeur totale au 31 décembre 2012 :	810 000 \$
Valeur liquidative par part :	102,94 \$
Nombre de parts en circulation :	7 748
Ratio des frais de gestion (RFG) :	3,05 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2012 :	6,62 %
Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Mawer Investment Management Ltd.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des obligations et des débetures canadiennes du gouvernement et de sociétés, et dans des actions de petites, moyennes et grandes sociétés partout dans le monde.

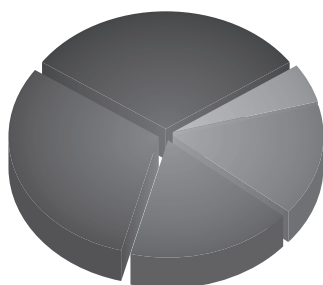
Dix principaux placements

FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES MAWER	30,79 %
FONDS D' ACTIONS AMÉRICAINES MAWER	17,90 %
FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES MAWER	15,33 %
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES MAWER	14,71 %
FONDS MONDIAL DE PETITES CAPITALISATIONS MAWER	9,26 %
FONDS NOUVEAU DU CANADA MAWER	6,61 %
GOUVERNEMENT DU CANADA - BONS DU TRÉSOR, ÉCHÉANCE 31 JANVIER 2013	2,15 %
GOUVERNEMENT DU CANADA - BONS DU TRÉSOR, ÉCHÉANCE 28 MARS 2013	1,42 %
GOUVERNEMENT DU CANADA - BONS DU TRÉSOR, ÉCHÉANCE 28 FÉVRIER 2013	0,89 %
GOUVERNEMENT DU CANADA - BONS DU TRÉSOR, ÉCHÉANCE 14 MARS 2013	0,61 %

Les 10 principaux placements représentent 99,67 % du fonds.

Nombre total de placements : 11

Répartition des placements
31 décembre 2012



- Titres canadiens à revenu fixe 30,79 %
- Actions canadiennes 30,58 %
- Actions américaines 17,90 %
- Actions internationales 15,33 %
- Liquidités et autres actifs nets 5,40 %

Quel a été le rendement du fonds?

Aucune donnée disponible puisque le fonds a moins de 12 mois.

Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

Fonds équilibré Mawer Co-operators

31 décembre 2012

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Pour les épargnants qui cherchent une croissance du capital et un revenu en ayant recours aux actions et aux titres à revenu fixe, et dont l'horizon de placement est de moyen à long terme. Ils doivent également tolérer certaines fluctuations du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Ce produit ne comporte pas de frais d'acquisition. Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la page 11 de la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
---------------------------	---

Sans frais d'acquisition	3,05 %
--------------------------	--------

Commissions de suivi

Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre agent une commission de suivi tant que vous possédez des fonds distincts. La commission couvre les services et les conseils que votre agent vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion.

Sans frais d'acquisition : 0,063 % de la valeur mensuelle de votre placement.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.
------------------	--

Frais de transfert entre fonds	Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.
--------------------------------	--

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Veillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1920 College Avenue
Regina (Saskatchewan) S4P 1C4
Centre de service : 1-800-454-8061
Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 novembre 2012
Valeur totale au 31 décembre 2012 :	518 000 \$
Valeur liquidative par part :	101,58 \$
Nombre de parts en circulation :	5 073
Ratio des frais de gestion (RFG) :	3,16 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2012 :	33,20 %
Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Société de Placements Franklin Templeton

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit principalement dans des titres canadiens qui versent des dividendes ou produisent un revenu.

Dix principaux placements

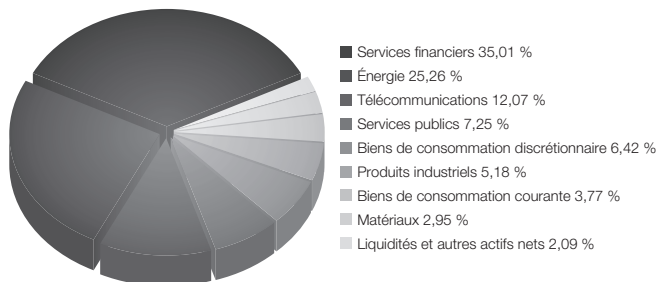
BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE	5,36 %
TRANSCANADA CORPORATION	4,92 %
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE CORPORATION FINANCIÈRE POWER	4,87 %
THOMSON REUTERS CORPORATION	4,85 %
BANQUE TORONTO-DOMINION	4,48 %
BANQUE ROYALE DU CANADA	4,41 %
BCE INC.	4,38 %
FORTIS INC.	4,37 %
ROGERS COMMUNICATIONS INC.	4,02 %
	3,89 %

Les 10 principaux placements représentent 45,55 % du fonds.

Nombre total de placements : 36

Répartition des placements

31 décembre 2012



Quel a été le rendement du fonds?

Aucune donnée disponible puisque le fonds a moins de 12 mois.

Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Pour les épargnants qui cherchent un revenu et une croissance grâce à une plus-value des actions canadiennes, et dont l'horizon de placement est de moyen à long terme. Ils doivent également tolérer des fluctuations modérées du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Ce produit ne comporte pas de frais d'acquisition. Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la page 11 de la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
---------------------------	---

Sans frais d'acquisition	3,16 %
--------------------------	--------

Commissions de suivi

Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre agent une commission de suivi tant que vous possédez des fonds distincts. La commission couvre les services et les conseils que votre agent vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion.

Sans frais d'acquisition : 0,063 % de la valeur mensuelle de votre placement.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.
------------------	--

Frais de transfert entre fonds	Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.
--------------------------------	--

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Veillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1920 College Avenue
Regina (Saskatchewan) S4P 1C4
Centre de service : 1-800-454-8061
Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

Fonds d'actions canadiennes Co-operators

31 décembre 2012

Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 octobre 2003
Valeur totale au 31 décembre 2012 :	108 003 000 \$
Valeur liquidative par part :	134,56 \$
Nombre de parts en circulation :	567 243
Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,86 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2012 :	41,20 %
Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Addenda Capital Inc.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des actions canadiennes de moyennes et grandes sociétés.

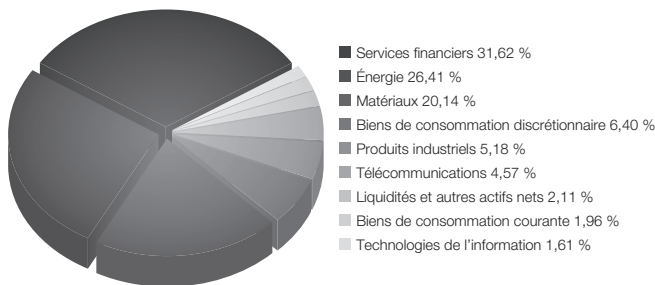
Dix principaux placements

BANQUE TORONTO-DOMINION	8,57 %
BANQUE ROYALE DU CANADA	5,50 %
SUNCOR ENERGY INC.	5,20 %
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	4,90 %
GOLDCORP INC.	4,85 %
CENOVUS ENERGY	3,91 %
CANADIAN NATURAL RESOURCES LTD.	3,20 %
BROOKFIELD ASSET MANAGEMENT INC.	3,08 %
ROGERS COMMUNICATIONS INC.	2,81 %
YAMANA GOLD INC.	2,47 %

Les 10 principaux placements représentent 44,49 % du fonds.

Nombre total de placements : 62

Répartition des placements
31 décembre 2012



Quel a été le rendement du fonds?

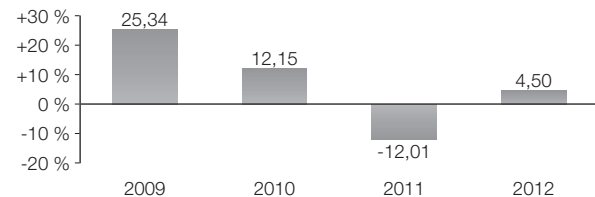
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 4 dernières années. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur.

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 4 années détient aujourd'hui 1 292,52 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 6,63 % par année.

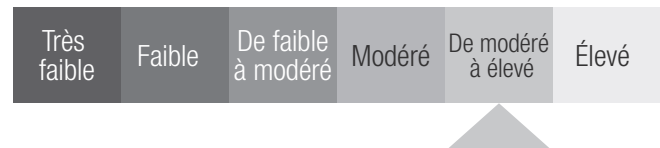
Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours de chacune des 4 dernières années. On note 3 année(s) où la valeur du fonds a augmenté et 1 année(s) où la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Pour les épargnants qui cherchent une croissance grâce à une plus-value des actions canadiennes, et dont l'horizon de placement est à long terme. Ils doivent également tolérer des fluctuations importantes du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Ce produit ne comporte pas de frais d'acquisition. Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la page 11 de la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
---------------------------	---

Sans frais d'acquisition	2,86 %
--------------------------	--------

Commissions de suivi

Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre agent une commission de suivi tant que vous possédez des fonds distincts. La commission couvre les services et les conseils que votre agent vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion.

Sans frais d'acquisition : 0,063 % de la valeur mensuelle de votre placement.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.
------------------	--

Frais de transfert entre fonds	Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.
--------------------------------	--

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Veillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1920 College Avenue
Regina (Saskatchewan) S4P 1C4
Centre de service : 1-800-454-8061
Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

Fonds d'actions canadiennes Mawer Co-operators

31 décembre 2012

Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 novembre 2012
Valeur totale au 31 décembre 2012 :	28 487 000 \$
Valeur liquidative par part :	103,02 \$
Nombre de parts en circulation :	274 185
Ratio des frais de gestion (RFG) :	3,06 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2012 :	7,76 %
Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Mawer Investment Management Ltd.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des actions canadiennes de moyennes et grandes sociétés.

Dix principaux placements

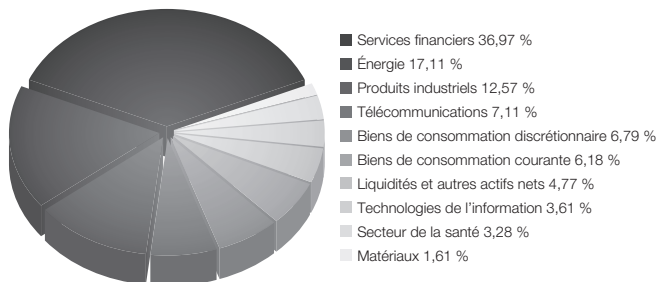
BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE	4,73 %
BANQUE TORONTO-DOMINION	4,65 %
BROOKFIELD ASSET MANAGEMENT INC.	4,57 %
BANQUE ROYALE DU CANADA	4,25 %
CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA	3,95 %
CONSTELLATION SOFTWARE INC.	3,61 %
SAPUTO INC.	3,59 %
TELUS CORPORATION	3,57 %
ENBRIDGE INC.	3,09 %
POWER CORPORATION DU CANADA	3,04 %

Les 10 principaux placements représentent 39,05 % du fonds.

Nombre total de placements : 50

Répartition des placements

31 décembre 2012


Quel a été le rendement du fonds?

Aucune donnée disponible puisque le fonds a moins de 12 mois.

Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.


Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Pour les épargnants qui cherchent une croissance grâce à une plus-value des actions canadiennes, et dont l'horizon de placement est à long terme. Ils doivent également tolérer des fluctuations importantes du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Ce produit ne comporte pas de frais d'acquisition. Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la page 11 de la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
---------------------------	---

Sans frais d'acquisition	3,06 %
--------------------------	--------

Commissions de suivi

Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre agent une commission de suivi tant que vous possédez des fonds distincts. La commission couvre les services et les conseils que votre agent vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion.

Sans frais d'acquisition : 0,063 % de la valeur mensuelle de votre placement.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.
------------------	--

Frais de transfert entre fonds	Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.
--------------------------------	--

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Veillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1920 College Avenue
Regina (Saskatchewan) S4P 1C4
Centre de service : 1-800-454-8061
Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 novembre 2012
Valeur totale au 31 décembre 2012 :	170 000 \$
Valeur liquidative par part :	104,70 \$
Nombre de parts en circulation :	1 624
Ratio des frais de gestion (RFG) :	3,38 %
Taux de rotation du portefeuille au 30 septembre 2012 :	36,89 %
Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Placements NEI

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit principalement dans des titres canadiens qui versent des dividendes ou produisent un revenu et qui respectent sa vision de l'investissement socialement responsable.

Dix principaux placements

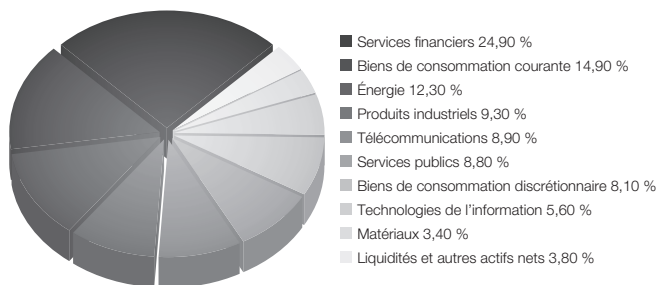
METRO INC.	5,80 %
CANADIAN UTILITIES LIMITED	5,10 %
CORPORATION FINANCIÈRE POWER	5,00 %
ENSIGN RESOURCE SERVICE GROUP	4,20 %
BANQUE SCOTIA	4,20 %
SOCIÉTÉ CANADIAN TIRE	4,00 %
EMPIRE COMPANY	4,00 %
CORPORATION SHOPPERS DRUG MART	4,00 %
BANQUE TORONTO-DOMINION	3,80 %
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	3,80 %

Les 10 principaux placements représentent 43,90 % du fonds.

Nombre total de placements : 33

Répartition des placements

31 décembre 2012



Quel a été le rendement du fonds?

Aucune donnée disponible puisque le fonds a moins de 12 mois.

Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Pour les épargnants qui cherchent un revenu et une croissance grâce à une plus-value des actions canadiennes socialement responsables, et dont l'horizon de placement est de moyen à long terme. Ils doivent également tolérer des fluctuations modérées du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Ce produit ne comporte pas de frais d'acquisition. Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la page 11 de la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
---------------------------	---

Sans frais d'acquisition	3,38 %
--------------------------	--------

Commissions de suivi

Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre agent une commission de suivi tant que vous possédez des fonds distincts. La commission couvre les services et les conseils que votre agent vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion.

Sans frais d'acquisition : 0,063 % de la valeur mensuelle de votre placement.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.
------------------	--

Frais de transfert entre fonds	Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.
--------------------------------	--

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Veillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1920 College Avenue
Regina (Saskatchewan) S4P 1C4
Centre de service : 1-800-454-8061
Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 octobre 2003
Valeur totale au 31 décembre 2012 :	32 474 000 \$
Valeur liquidative par part :	135,18 \$
Nombre de parts en circulation :	136 663
Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,86 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2012 :	56,90 %
Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Addenda Capital Inc.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des actions d'entreprises impliquées dans le secteur des ressources naturelles.

Dix principaux placements

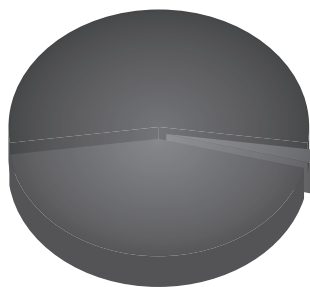
SUNCOR ENERGY INC.	9,24 %
CENOVUS ENERGY	7,75 %
GOLDCORP INC.	7,58 %
ENBRIDGE INC.	6,49 %
CANADIAN NATURAL RESOURCES LTD.	5,49 %
YAMANA GOLD INC.	4,17 %
POTASH CORPORATION OF SASKATCHEWAN INC.	3,86 %
CRESCENT POINT ENERGY CORPORATION	3,47 %
LABRADOR IRON ORE CORPORATION	3,39 %
TECK RESOURCES LTD.	2,88 %

Les 10 principaux placements représentent 54,32 % du fonds.

Nombre total de placements : 42

Répartition des placements

31 décembre 2012



■ Énergie 54,31 %
■ Matériaux 43,87 %
■ Liquidités et autres actifs nets 1,82 %

Quel a été le rendement du fonds?

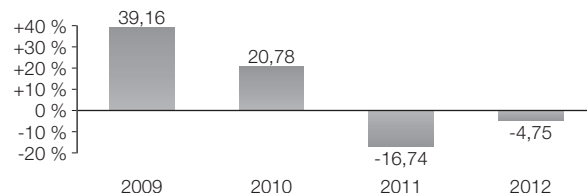
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 4 dernières années. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur.

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 4 années détient aujourd'hui 1 332,94 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 7,45 % par année.

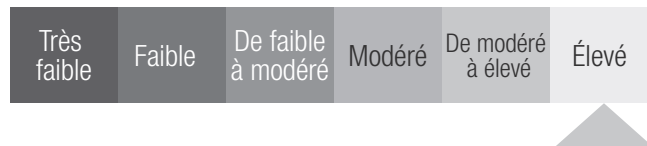
Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours de chacune des 4 dernières années. On note 2 année(s) où la valeur du fonds a augmenté et 2 année(s) où la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Pour les épargnants ayant un horizon de placement à long terme qui recherchent la croissance grâce à la plus-value que produisent les actions canadiennes, principalement dans les secteurs de l'énergie et des matières premières. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer d'importantes fluctuations du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Ce produit ne comporte pas de frais d'acquisition. Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la page 11 de la notice explicative.

Option de frais de rachat **RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)**

Sans frais d'acquisition 2,86 %

Commissions de suivi

Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre agent une commission de suivi tant que vous possédez des fonds distincts. La commission couvre les services et les conseils que votre agent vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion.

Sans frais d'acquisition : 0,063 % de la valeur mensuelle de votre placement.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.

Frais de transfert entre fonds Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Veillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1920 College Avenue
Regina (Saskatchewan) S4P 1C4
Centre de service : 1-800-454-8061
Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

Fonds Fidelity Frontière Nord^{MD} Co-operators

31 décembre 2012

Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 octobre 2003
Valeur totale au 31 décembre 2012 :	29 701 000 \$
Valeur liquidative par part :	143,52 \$
Nombre de parts en circulation :	188 663
Ratio des frais de gestion (RFG) :	3,39 %
Taux de rotation du portefeuille au 30 juin 2012 :	42,00 %
Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Fidelity Investments Canada s.r.l.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des actions canadiennes de petites, moyennes et grandes sociétés. Il peut investir jusqu'à 30 % à l'extérieur du Canada.

Dix principaux placements

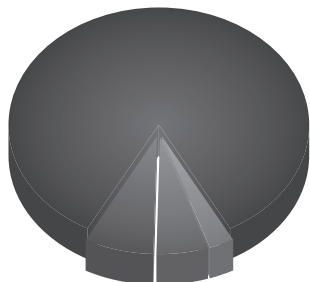
BANQUE TORONTO-DOMINION	8,21 %
BANQUE ROYALE DU CANADA	4,32 %
CORPORATION SHOPPERS DRUG MART	3,91 %
ALIMENTATION COUCHE-TARD INC.	3,89 %
ENBRIDGE INC.	3,21 %
SUNCOR ENERGY INC.	3,07 %
CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA	2,98 %
CGI GROUP INC.	2,79 %
SOCIÉTÉ FINANCIÈRE MANUVIE	2,60 %
POWER CORPORATION DU CANADA	2,43 %

Les 10 principaux placements représentent 37,41 % du fonds.

Nombre total de placements : 87

Répartition des placements

31 décembre 2012



- Actions canadiennes 84,27 %
- Liquidités et autres actifs nets 7,49 %
- Actions américaines 5,55 %
- Actions internationales 2,69 %

Quel a été le rendement du fonds?

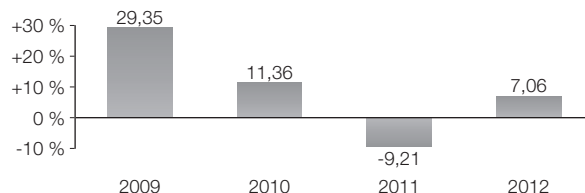
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 4 dernières années. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur.

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 4 années détient aujourd'hui 1 400,11 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 8,78 % par année.

Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours de chacune des 4 dernières années. On note 3 année(s) où la valeur du fonds a augmenté et 1 année(s) où la valeur a diminué.


Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.


Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Pour les épargnants ayant un horizon de placement à long terme qui recherchent la croissance grâce à la plus-value que produisent les actions canadiennes. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer des fluctuations du marché plus importantes que la moyenne.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Ce produit ne comporte pas de frais d'acquisition. Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la page 11 de la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
---------------------------	---

Sans frais d'acquisition	3,39 %
--------------------------	--------

Commissions de suivi

Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre agent une commission de suivi tant que vous possédez des fonds distincts. La commission couvre les services et les conseils que votre agent vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion.

Sans frais d'acquisition : 0,063 % de la valeur mensuelle de votre placement.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.
------------------	--

Frais de transfert entre fonds	Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.
--------------------------------	--

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Veillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1920 College Avenue
Regina (Saskatchewan) S4P 1C4
Centre de service : 1-800-454-8061
Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

Fonds d'actions américaines Co-operators

31 décembre 2012

Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 octobre 2003
Valeur totale au 31 décembre 2012 :	11 310 000 \$
Valeur liquidative par part :	122,78 \$
Nombre de parts en circulation :	115 377
Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,89 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2012 :	36,30 %
Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Addenda Capital Inc.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des actions de moyennes et grandes sociétés américaines.

Dix principaux placements

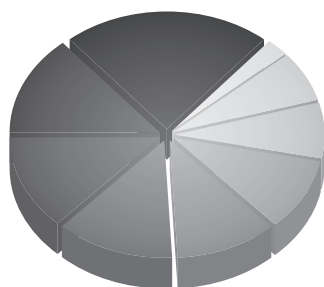
APPLE INC.	5,06 %
CANADIENS ET AMÉRICAINS DOLLAR	4,08 %
SPDR S&P 500 ETF TRUST	3,59 %
EXXON MOBIL CORPORATION	2,97 %
GILEAD SCIENCES INC.	2,94 %
EXPRESS SCRIPTS HOLDINGS	2,73 %
TJX COMPANIES INC.	2,59 %
COCA-COLA COMPANY	2,24 %
THERMO FISHER SCIENTIFIC INC.	2,21 %
NIKE INC.	2,10 %

Les 10 principaux placements représentent 30,51 % du fonds.

Nombre total de placements : 80

Répartition des placements

31 décembre 2012



Technologies de l'information	22,37 %
Biens de consommation discrétionnaire	13,85 %
Secteur de la santé	13,05 %
Services financiers	12,75 %
Produits industriels	10,97 %
Biens de consommation courante	9,97 %
Liquidités et autres actifs nets	7,67 %
Énergie	6,96 %
Matériaux	2,41 %

Quel a été le rendement du fonds?

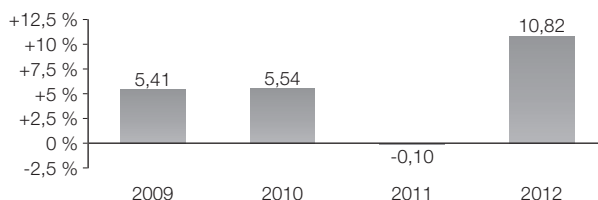
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 4 dernières années. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur.

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 4 années détient aujourd'hui 1 231,64 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 5,35 % par année.

Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours de chacune des 4 dernières années. On note 3 année(s) où la valeur du fonds a augmenté et 1 année(s) où la valeur a diminué.


Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.


Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Pour les épargnants intéressés par une croissance à long terme et désirant investir principalement dans des actions de grandes sociétés américaines. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer des fluctuations modérées du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Ce produit ne comporte pas de frais d'acquisition. Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la page 11 de la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
---------------------------	---

Sans frais d'acquisition	2,89 %
--------------------------	--------

Commissions de suivi

Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre agent une commission de suivi tant que vous possédez des fonds distincts. La commission couvre les services et les conseils que votre agent vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion.

Sans frais d'acquisition : 0,063 % de la valeur mensuelle de votre placement.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.
------------------	--

Frais de transfert entre fonds	Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.
--------------------------------	--

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Veillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1920 College Avenue
Regina (Saskatchewan) S4P 1C4
Centre de service : 1-800-454-8061
Courriel : pbs_wealth_mgmt@cooperators.ca

Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 novembre 2012
Valeur totale au 31 décembre 2012 :	102 000 \$
Valeur liquidative par part :	103,29 \$
Nombre de parts en circulation :	985
Ratio des frais de gestion (RFG) :	3,71 %
Taux de rotation du portefeuille au 30 septembre 2012 :	99,27 %
Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Placements NEI

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des titres de participation de moyennes et grandes sociétés généralement établies à l'extérieur du Canada et des États-Unis et qui respectent sa vision de l'investissement socialement responsable.

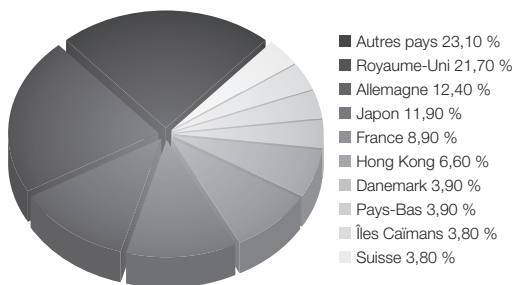
Dix principaux placements

BNP PARIBAS	3,10 %
ROYAL DUTCH SHELL	3,00 %
ORIX CORPORATION	2,80 %
AIA GROUP	2,70 %
UNILEVER PLC ADR	2,70 %
SAMSUNG ELECTRONICS	2,50 %
NOVO NORDISK CANADA	2,50 %
LANXESS AG	2,50 %
BAYERISCHE MOTOREN WERKE	2,40 %
INDUSTRIA DE DISEÑO TEXTIL	2,40 %

Les 10 principaux placements représentent 26,60 % du fonds.

Nombre total de placements : 56

Répartition des placements 31 décembre 2012



Quel a été le rendement du fonds?

Aucune donnée disponible puisque le fonds a moins de 12 mois.

Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Pour les épargnants qui cherchent une croissance et dont l'horizon de placement est à long terme, qui veulent investir dans une vaste gamme d'actions socialement responsables dans des pays situés principalement à l'extérieur de l'Amérique de Nord. Ils doivent également tolérer des fluctuations du marché plus importantes que la moyenne.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Ce produit ne comporte pas de frais d'acquisition. Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la page 11 de la notice explicative.

Option de frais de rachat **RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)**

Sans frais d'acquisition 3,71 %

Commissions de suivi

Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre agent une commission de suivi tant que vous possédez des fonds distincts. La commission couvre les services et les conseils que votre agent vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion.

Sans frais d'acquisition : 0,063 % de la valeur mensuelle de votre placement.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.

Frais de transfert entre fonds Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Veillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1920 College Avenue
Regina (Saskatchewan) S4P 1C4
Centre de service : 1-800-454-8061
Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

Fonds d'actions internationales Mawer Co-operators

31 décembre 2012

Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 novembre 2012
Valeur totale au 31 décembre 2012 :	30 801 000 \$
Valeur liquidative par part :	104,99 \$
Nombre de parts en circulation :	291 952
Ratio des frais de gestion (RFG) :	3,22 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2012 :	18,15 %
Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Mawer Investment Management Ltd.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des titres de participation de moyennes et grandes sociétés généralement établies à l'extérieur du Canada et des États-Unis.

Dix principaux placements

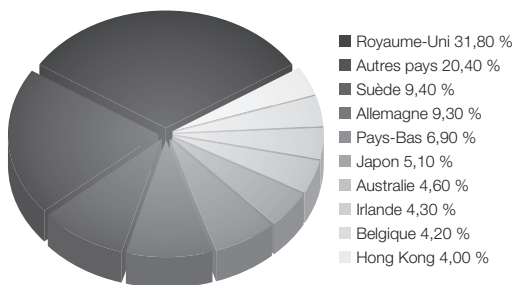
GOUVERNEMENT DU CANADA - BONS DU TRÉSOR, ÉCHÉANCE 31 JANVIER 2013	4,08 %
FUCHS PETROLUB AG	3,07 %
GETINGE AB	2,74 %
ROCHE HOLDING AG	2,69 %
KERRY GROUP PLC	2,67 %
RECKITT BECKNISER GROUP PLC	2,62 %
JARDINE MATHESON HOLDINGS LTD.	2,60 %
GAZIT-GLOBE LTD.	2,57 %
DBS GROUP HOLDINGS LTD.	2,47 %
ROLLS-ROYCE HOLDINGS PLC	2,44 %

Les 10 principaux placements représentent 27,95 % du fonds.

Nombre total de placements : 70

Répartition des placements

31 décembre 2012



Quel a été le rendement du fonds?

Aucune donnée disponible puisque le fonds a moins de 12 mois.

Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Pour les épargnants qui cherchent une croissance et dont l'horizon de placement est à long terme, qui veulent investir dans une vaste gamme principalement composée d'actions autres que nord-américaines. Ils doivent également tolérer des fluctuations du marché plus importantes que la moyenne.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Ce produit ne comporte pas de frais d'acquisition. Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la page 11 de la notice explicative.

Option de frais de rachat RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)

Sans frais d'acquisition 3,22 %

Commissions de suivi

Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre agent une commission de suivi tant que vous possédez des fonds distincts. La commission couvre les services et les conseils que votre agent vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion.

Sans frais d'acquisition : 0,063 % de la valeur mensuelle de votre placement.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.

Frais de transfert entre fonds Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Veillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1920 College Avenue
Regina (Saskatchewan) S4P 1C4
Centre de service : 1-800-454-8061
Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

Fonds Fidelity Mondial Co-operators

31 décembre 2012

Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 octobre 2003
Valeur totale au 31 décembre 2012 :	8 560 000 \$
Valeur liquidative par part :	120,35 \$
Nombre de parts en circulation :	91 719
Ratio des frais de gestion (RFG) :	3,78 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 mars 2012 :	63,00 %
Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Fidelity Investments Canada s.r.i.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des actions de petites, moyennes et grandes sociétés à l'échelle internationale.

Dix principaux placements

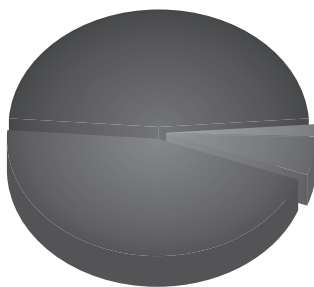
APPLE INC.	4,01 %
GOOGLE INC.	2,96 %
PHILIP MORRIS INTERNATIONAL INC.	2,04 %
ORACLE CORPORATION	1,78 %
GILEAD SCIENCES INC.	1,76 %
HOME DEPOT INC.	1,64 %
QUALCOMM INC.	1,63 %
PEPSICO INC.	1,62 %
ASHLAND INC.	1,41 %
INTERNATIONAL HONEYWELL INC.	1,35 %

Les 10 principaux placements représentent 20,20 % du fonds.

Nombre total de placements : 464

Répartition des placements

31 décembre 2012



- Actions américaines 47,66 %
- Actions internationales 45,51 %
- Actions canadiennes 5,14 %
- Liquidités et autres actifs nets 1,69 %

Quel a été le rendement du fonds?

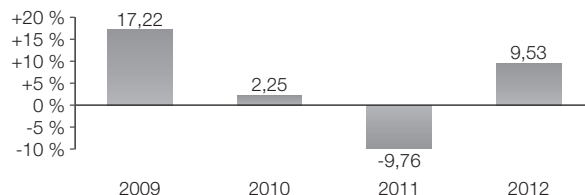
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 4 dernières années. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur.

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 4 années détient aujourd'hui 1 184,67 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 4,33 % par année.

Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours de chacune des 4 dernières années. On note 3 année(s) où la valeur du fonds a augmenté et 1 année(s) où la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

Fonds Fidelity Mondial Co-operators

31 décembre 2012

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Pour les épargnants ayant un horizon de placement à long terme qui recherchent la croissance grâce à une vaste gamme de titres étrangers. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer des fluctuations du marché plus importantes que la moyenne.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Ce produit ne comporte pas de frais d'acquisition. Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la page 11 de la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
---------------------------	---

Sans frais d'acquisition	3,78 %
--------------------------	--------

Commissions de suivi

Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre agent une commission de suivi tant que vous possédez des fonds distincts. La commission couvre les services et les conseils que votre agent vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion.

Sans frais d'acquisition : 0,063 % de la valeur mensuelle de votre placement.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.
------------------	--

Frais de transfert entre fonds	Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.
--------------------------------	--

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Veillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1920 College Avenue
Regina (Saskatchewan) S4P 1C4
Centre de service : 1-800-454-8061
Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

Portefeuilles polyvalents^{mc}

S Ū R S , J U D I C I E U X E T S I M P L E S



Pour de plus amples renseignements, visitez le site www.cooperators.ca/InfoPP.

Les Portefeuilles polyvalents^{mc} sont proposés par Co-operators Compagnie d'assurance-vie. Portefeuilles polyvalents^{mc} est une marque de commerce de Co-operators Compagnie d'assurance-vie. L'utilisation de la marque de commerce est autorisée.

Les Portefeuilles polyvalents^{mc} garantissent un capital au décès ou à l'échéance. Les parts acquises dans les fonds distincts ne comportent aucune garantie en cas de rachat du contrat ou de prélèvement partiel.